

QUALIFICATIONS MONDIAL 2026 : ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

MISSION CREUSER L'ÉCART

Page 10

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8149 MARDI 25 MARS 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



25
RAMADHAN
1446

IFTAR : 19 : 08
IMSAK : 5 : 07

UNE PRIORITÉ POUR LES POUVOIRS PUBLICS

ENDIGUER L'ENFER ROUTIER DE LA CAPITALE

Le trafic routier dans la capitale, vitrine du pays, est devenu intenable notamment lors des heures de pointe. Face à la montée démographique et la hausse du parc automobile, les pouvoirs publics ont décidé de crever l'abcès. L'amélioration de la circulation routière à Alger, en décongestionnant les principaux points noirs d'embouteillage récurrents, constitue une priorité absolue pour les pouvoirs publics. Pour ce faire, des commissions intersectorielles sont à pied. **Page 2**



CONFLIT AADL-WILAYA D'ORAN

Les justifications de Gamdani

Page 2

UNE SOCIÉTÉ CHINOISE EN LICE

Le nouvel eldorado du lithium

Page 4

ELECTRIFICATION DE SES ZONES RURALES

L'Éthiopie mise sur l'Algérie

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CONFLIT AADL-WILAYA D'ORAN

Gamdani récuse les accusations du wali

Un bras de fer semble s'être installé entre l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) et la wilaya d'Oran, après les déclarations du wali, Samir Chibani, critiquant la gestion de l'agence. Dans une vidéo publiée hier, sur la page officielle de l'agence, le directeur général de l'AADL, Riadh Gamdani, a tenu à rétablir les faits avec document officiel à l'appui.

D'emblée, Riadh Gamdani a exprimé son profond regret face aux propos du wali, affirmant que les accusations portées contre l'AADL étaient « infondées » et « dépourvues de toute base juridique ou administrative ». Il a expliqué que l'agence avait toujours respecté ses engagements et que les décisions prises étaient conformes aux réglementations en vigueur.

Le directeur général a notamment rappelé qu'un document officiel attestait de la remise des réservoirs d'eau le 10 octobre 2021, en application d'une directive émanant du ministère des Ressources en eau le 8 septembre 2021. Il a insisté sur le fait que cette opération avait été réalisée en bonne et due forme et que l'agence n'avait plus aucune responsabilité dans la gestion de ces infrastructures. Il a argumenté ses propos en publiant un document officiel attestant du transfert et de la réception des réservoirs d'eau destinés aux logements concernés. Selon cette preuve, la remise a bien eu lieu le 10 octobre 2021, ce qui démontre que l'agence a respecté ses engagements dans les délais impartis.

Une grande partie de la controverse semble tourner autour de la gestion des charges communes dans les cités AADL de la wilaya d'Oran, notamment à Mers El-Hadjadj. Riadh Gamdani a ainsi évoqué une correspondance envoyée le 23 avril 2023 au wali d'Oran, au chef de daïra de Boutlélis et au président de l'Assemblée populaire communale de Mers El-Hadjadj.

Cette correspondance informait les autorités locales de l'annulation des charges communes pour 51 immeubles du quartier 2000-Logements site HPC 41. Selon lui, cette décision faisait suite à des jugements définitifs obtenus par les résidents, mettant ainsi fin à l'obligation de payer ces charges, tout en maintenant uniquement le paiement du loyer mensuel.

Le DG de l'AADL a précisé que ces charges, établies par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, après une étude approfondie, servaient à financer divers services, notamment l'éclairage, le nettoyage des immeubles et l'entretien des espaces verts. Il a regretté que ce sujet soit utilisé pour remettre en question la gestion de l'agence, alors même que celle-ci avait agi dans le strict respect des décisions de justice.



Le bras de fer se poursuit.

M. Gamdani a également révélé qu'une nouvelle correspondance avait été envoyée au wali d'Oran le 10 septembre 2024. Cette dernière concernait spécifiquement les réservoirs d'eau des quartiers AADL de Mers El-Hadjadj. Un dossier qui continue d'alimenter la polémique.

Le DG de l'AADL a expliqué que cette démarche s'inscrivait dans la continuité des décisions de justice rendues en faveur des résidents de ces quartiers. Ces décisions, revêtues de la formule exécutoire, confirmait l'annulation des charges de copropriété, prouvant ainsi que l'AADL avait agi en toute transparence et en accord avec la loi.

Face aux déluges de critiques, Riadh Gamdani a tenu à clarifier la position de l'AADL. Il a affirmé que l'agence avait achevé la gestion des logements de Mers El-Hadjadj et que cette responsabilité incombait désormais aux services communaux. Il a assuré que l'agence avait rempli toutes ses obligations et n'a donc plus aucun rôle à jouer dans l'administration de ces logements. Dans son intervention, il a également rappelé que l'AADL a pour mission principale de développer des logements et de les attribuer aux bénéficiaires, mais que la gestion à long terme des infrastructures relève des autorités locales et non de l'agence elle-même.

Le P-DG de l'AADL a conclu son intervention en lançant un appel au dialogue et à la coopération entre les différentes institutions de l'Etat, et ce afin d'assurer un service optimal aux citoyens. Il a ainsi déclaré : « Nous croyons fermement que la coordination entre les différents secteurs de l'Etat est essentielle pour servir le citoyen algérien. » Il a ajouté que « nous appelons également à éviter les accusations infondées qui nuisent aux institutions, à la compétence des cadres algériens et qui perturbent les efforts de l'Etat en matière de logement ». Il convient de rappeler que le wali d'Oran avait créé le buzz sur les réseaux sociaux après avoir fustigé les responsables de l'agence d'Oran, lors du lancement d'une grande campagne de nettoyage au pôle urbain AADL Ahmed-Zabana, à Misserghine. Devant l'état déplorable de la cité, où des fuites d'eau potable sont constatées, il avait déclaré, en colère, que « la gestion laxiste de cette entreprise défaillante sur tous les plans qu'est l'AADL est intolérable ». Il s'était indigné du fait que « l'Etat dépense des milliards pour que l'eau arrive aux citoyens, lesquels sont aujourd'hui privés d'eau potable à cause de ces fuites et à cause de l'irresponsabilité de l'AADL ».

Il a également exprimé sa colère face à la dégradation catastrophique de la situation dans ce pôle urbain, dénonçant l'absence flagrante des responsables locaux de l'AADL et de Gest-immo.

Sihem Bounabi

DÉCONGESTIONNEMENT DU TRAFIC ROUTIER DE LA CAPITALE

Une priorité pour les pouvoirs publics

L'AMÉLIORATION DE la circulation routière à Alger, en décongestionnant les principaux points noir d'embouteillage récurrents, constitue une priorité absolue pour les pouvoirs publics. C'est ce qu'a indiqué hier le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, qui a effectué, une visite d'inspection sur le chantier du nouvel axe reliant le complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Khraïssia.

Lors de sa visite, M. Merad a insisté sur l'importance d'accélérer les travaux pour livrer les tronçons achevés dans les meilleurs délais, soulignant que les pouvoirs publics ont mis en place une stratégie intersectorielle afin d'assurer une gestion efficace du trafic. « Nous mobilisons tous les moyens nécessaires pour assurer une prise en charge efficace de cette problématique, en coordonnant les efforts entre plusieurs secteurs », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que ce projet s'inscrit dans le cadre du « plan jaune », dont la mission consiste à moderniser les infrastructures et à désengorger les artères les plus saturées d'Alger, lesquelles sont confrontées à des embouteillages persistants. Témoignant du fait que les autorités redoublent d'efforts pour améliorer la mobilité urbaine dans la capitale, le ministre a tenu à préciser que le « plan jaune », actuellement en phase de déploiement, a été conçu pour apporter une transformation progressive du réseau routier, avec des axes stratégiques permettant une meilleure circulation. La capitale, particulièrement touchée par les embouteillages chroniques, notamment dans sa partie ouest, devrait ainsi enregistrer des améliorations palpables à mesure que les projets d'infrastructure avancent.

A cette occasion, le ministre a tiré la sonnette d'alarme sur le fléau des accidents de la route dans le pays. Face à l'hécatombe des routes, il a appelé à une mobilisation collective et à un renforcement des campagnes de sensibilisation, en destination aussi bien des conducteurs que des piétons. Insistant sur le fait que « la sécurité routière doit rester une préoccupation constante », M. Merad a soutenu que « la coordination entre les différents organismes de l'Etat et la sensibilisation des usagers sont des axes essentiels pour endiguer ce problème ». Le premier responsable du secteur a également relevé que la question de la discipline routière et du respect du code de la route demeure un enjeu majeur, nécessitant à la fois des mesures répressives et éducatives pour limiter le nombre d'accidents souvent causés par des comportements irresponsables. Toujours dans le cadre du renforcement des infrastructures de la capitale, le ministre a inauguré, plus tôt dans la matinée, une nouvelle unité de la Protection civile à Staouéli, en présence du directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf. Cette infrastructure, qui s'inscrit dans un plan global de modernisation des services de secours, a pour objectif d'améliorer la réactivité des interventions en cas d'accidents ou de catastrophes. M. Merad a également mis en avant le fait que « cette unité est un atout stratégique pour la couverture opérationnelle de la zone, notamment en prévision de la saison estivale, période où la fréquentation des côtes augmente considérablement ». Il a expliqué qu'en raison de l'afflux massif de vacanciers sur les plages durant l'été, il est essentiel d'avoir un dispositif de secours renforcé pour répondre aux éventuelles urgences, qu'il s'agisse d'accidents de la route, de noyades ou d'incendies. Le ministre a ainsi appelé à l'accélération des projets similaires en cours afin de garantir une meilleure protection des citoyens.

Sihem B.

PROJET DE LOI SUR LA CRIMINALISATION DU COLONIALISME

Pour une reconnaissance légale des crimes

Le député Kamel Benkhlouf, membre de la commission de rédaction du projet de loi visant à criminaliser le colonialisme, a affirmé, hier, que cette législation est essentielle pour rétablir les droits historiques du peuple algérien et forcer la France à reconnaître sa responsabilité. Un texte qui ne se contente pas de symbolisme, mais qui engage une véritable bataille pour la vérité et la réparation.

M. Benkhlouf a mis en lumière les bases solides sur lesquelles repose ce projet de loi. Il a souligné, sur les ondes de la Radio algérienne, que le texte s'appuie sur des faits historiques indiscutables, documentés par de nombreuses archives, et met en évidence l'ampleur des crimes perpétrés par le colonialisme français pendant 132 ans. Ces crimes incluent des massacres de masse, la destruction systématique de l'identité culturelle algérienne, ainsi que les terribles essais nucléaires qui ont causé des catastrophes humaines et environnementales, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.

Le projet de loi, selon M. Benkhlouf, ne se contente pas de poser un acte symbolique mais inclut des dispositions légales claires et précises visant à interdire et à punir les formes multiples d'oppression et de violation des droits humains opérées par le colonialisme français. Selon lui, « l'objectif principal de ce texte législatif est de contraindre la France à reconnaître sa responsabilité historique et à indemniser les victimes et leurs familles ».

« Ce projet de loi ne se limite pas à une simple reconnaissance symbolique. Il s'inscrit dans un mouvement populaire qui cherche à protéger la mémoire nationale et à empêcher toute tentative de révision ou de négation des crimes coloniaux », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne le parcours du projet au sein du Parlement, M. Benkhlouf a révélé que le texte bénéficie d'un large soutien des députés, qui considèrent cette législation comme une priorité nationale. Les discussions au sein de la commission sont actuellement centrées sur le renforcement du texte afin de le rendre encore plus robuste sur le plan juridique mais aussi contraignant. L'enseignant universitaire a également rappelé que l'Etat n'a cessé de réclamer la restitution de ses droits historiques, tant par la voie diplomatique que par le biais de déclarations officielles. Il a précisé que l'adoption de ce projet de loi serait un message fort adressé à la France et au reste du monde, affirmant que l'Algérie ne renoncera pas à ses droits en matière de vérité, de reconnaissance, d'excuses et de réparations. Enfin, M. Benkhlouf a souligné que ce projet de loi ne s'attaque pas au peuple français mais plutôt au système colonial qui a commis des atrocités contre le peuple algérien. Selon lui, « une véritable réconciliation ne peut se faire sans un aveu clair et sincère du passé colonial », ce qui rend cette législation indispensable pour compléter le processus de décolonisation.



Une législation essentielle.

Meriem Djouder

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le rôle de la société civile mis en avant

L'OBSERVATOIRE NATIONAL de la société civile (ONSC) et le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT) ont organisé, avant-hier à Alger, un colloque sur « Le rôle de la société civile dans la promotion de la paix et la lutte contre le terrorisme en Afrique ».

Une occasion propice durant laquelle l'expérience algérienne, pionnière en matière de lutte contre le terrorisme en tant que modèle à suivre, a été présentée avec, notamment, le rôle de la société civile dans la mobilisation et la prise de conscience face à ce fléau.

Dans une intervention intitulée : « Afrique, valeurs fortes et avenir commun », la présidente de l'ONSC, Ibtissem Hamlaoui, a salué le rôle de l'Algérie et du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui a été « largement salué pour ses efforts dans la lutte contre le terrorisme en Afrique ».

Cela « témoigne de la place pionnière de l'Algérie en la matière et de sa volonté sincère et constante de prévenir le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique », a-t-elle soutenu. Elle a également précisé que l'organisation de cette manifestation « s'inscrit dans la dynamique régionale et internationale que connaît l'Algérie, en phase avec les orientations du président de la République, visant à activer le rôle de la société civile au niveaux régional et international en faveur des questions de sécurité, de paix et de coexistence pacifique ».

Pour sa part, le président du CUACT, Idriss Mounir Lallali, a indiqué que cette rencontre « se veut une étape cruciale pour notre engagement collectif à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique ». Il a estimé que la signature d'un protocole d'accord et d'un plan d'action entre le Centre et l'ONSC « constitue une étape clé pour renforcer la résilience du Continent africain face aux menaces terroristes persistantes ». Il a, en outre, ajouté que les gouvernements ne pourraient remporter la bataille contre le terrorisme à eux seuls, et qu'il était nécessaire d'adopter « une approche globale et inclusive » impliquant toutes les composantes de la société.

De son côté, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, a souligné, dans son allocution, que cette rencontre constituait « une occasion précieuse pour consolider les relations de coopération entre les différents acteurs activant dans le domaine de la lutte contre le terrorisme sur notre continent », qualifiant le thème de ce colloque de « particulièrement important ». Elle a également relevé que « le phénomène du terrorisme fait partie des axes majeurs auxquels s'intéresse la société civile et internationale, eu égard à ses répercussions sensibles et dangereuses sur la sécurité et la paix internationales », soulignant qu›« aucun pays au monde, peu importe son niveau de développement, n'est désormais à l'abri des menaces sécuritaires que présente ce phénomène transfrontalier ».

«A travers l'évaluation de la situation actuelle et face à l'expansion préoccupante de la menace terroriste en Afrique, l'adoption d'approches cohérentes et efficaces est à même de contribuer à réduire le phénomène du terrorisme en s'attaquant à ses causes fondamentales et profondes, notamment les idéologies extrémistes (...), à travers la mobilisation des institutions de la société civile et le renforcement de leur rôle dans la sensibilisation des catégories vulnérables des sociétés africaines à la gravité de cette menace, tout en œuvrant à mobiliser leurs efforts pour lutter contre les idées destructrices ciblant les jeunes de notre continent », a-t-elle ajouté.

A cette occasion, elle a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, avait formulé, dans son dernier rapport sur le sujet, une série de propositions pratiques visant essentiellement à renforcer le mécanisme de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, lesquelles ont été approuvées par les chefs d'Etat et de gouvernement.

Ont pris part aux travaux de cette rencontre des membres du gouvernement, du corps diplomatique accrédité en Algérie, d'experts africains, de représentants de la société civile et d'organismes gouvernementaux africains et internationaux impliqués dans la lutte contre le terrorisme.

Hachemi B.

LE NOUVEL ELDORADO DU LITHIUM

Une société chinoise s'intéresse à l'Algérie

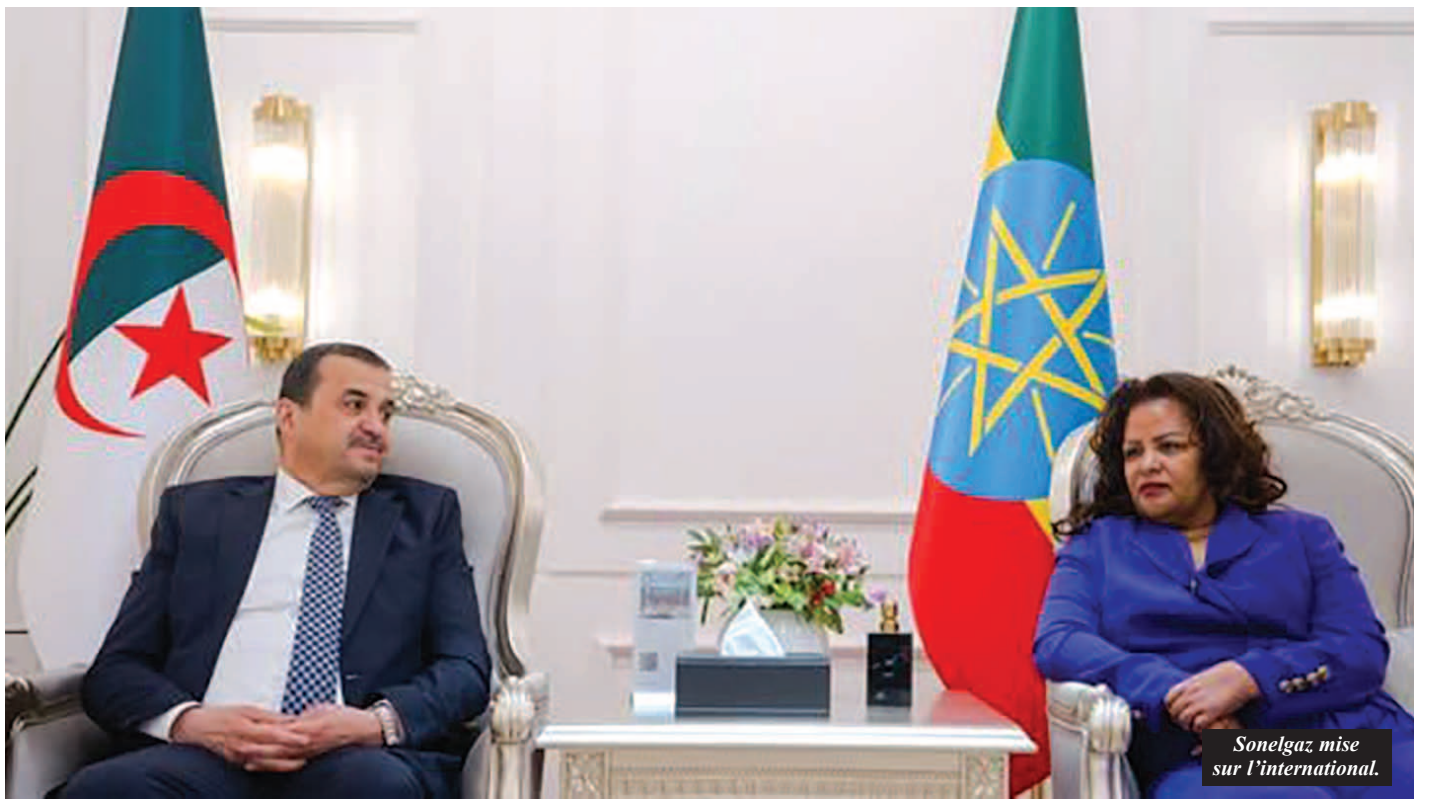
LE LITHIUM, souvent désigné comme «l'or blanc», est perçu comme un atout stratégique pour l'Algérie, offrant de nouvelles opportunités, notamment pour accélérer la transition énergétique. Ce minerai, dont la demande mondiale est en constante augmentation, attire de plus en plus d'investisseurs étrangers, et c'est désormais la société chinoise Austroid Corporation, spécialisée dans la transformation du lithium, qui manifeste son intention d'investir en Algérie, et ce à travers la mise en place d'un projet industriel intégré. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). L'annonce de cet investissement a été faite lors d'une rencontre, tenue récemment au siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), entre le directeur général de l'agence, Omar Rekkache, et les responsables de la société chinoise, en présence de cadres de l'AAPI. Basée aux Etats-Unis, Austroid Corporation vise à développer son activité industrielle dans le domaine de la transformation du lithium en profitant des opportunités offertes par l'Algérie, un pays qui dispose d'importantes ressources en ce minerai stratégique. L'Algérie, quant à elle, ambitionne de devenir un acteur clé dans le secteur des technologies vertes, avec l'exploitation du lithium, en particulier dans le massif du Hoggar, dans le sud du pays. Cette exploitation permettrait de consolider sa place sur la scène mondiale de l'énergie, et en particulier dans la chaîne de valeur des énergies renouvelables. Le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables a récemment souligné l'importance du lithium lors d'un workshop sur le développement de cette filière. Selon lui, le temps est venu de se concentrer sur les minerais stratégiques à forte valeur ajoutée, dont le lithium, afin d'installer l'Algérie comme un acteur majeur dans le domaine des technologies vertes. Les experts estiment que le lithium, utilisé notamment dans les batteries de stockage d'énergie, est un élément crucial pour accélérer la transition énergétique en Algérie. Il permettrait de stocker l'énergie verte produite dans le pays et de la distribuer de manière plus efficace.

Hamid B.

POUR L'ÉLECTRIFICATION DE SES ZONES RURALES

L'Éthiopie mise sur l'expertise de l'Algérie

Sonelgaz est une nouvelle fois sollicitée à l'international. Cette fois, c'est l'Éthiopie qui désire tirer parti de l'expertise algérienne pour développer son réseau électrique, notamment dans les zones reculées et agricoles, ainsi que pour l'exportation d'énergie au niveau régional.



Sonelgaz mise sur l'international.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en visite de travail en Ethiopie à la tête d'une importante délégation, a exprimé la disponibilité de l'Algérie à accompagner ce pays dans cette démarche. De son côté, le ministre éthiopien de l'Eau et de l'Energie, Habtamu Ifeta Geleta, a manifesté un vif intérêt pour l'expertise algérienne, particulièrement à travers le Groupe Sonelgaz, afin de développer son réseau électrique dans les zones reculées, de raccorder les exploitations agricoles, les zones industrielles et les projets de développement au réseau électrique. Mohamed Arkab a mis en avant l'expertise de Sonelgaz dans l'électrification de ces zones, le renforcement des réseaux électriques et la fourniture de solutions innovantes pour améliorer l'efficacité de la consommation d'énergie. Cela a été confirmé dans un communiqué du ministère de l'Energie. Le ministre a également réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à soutenir l'Éthiopie dans le développement de projets d'énergies renouvelables, notamment dans les centrales photovoltaïques, tant centralisées que décentralisées, ainsi que dans l'énergie éolienne. Lors de cette visite, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer leur coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie. Elles ont convenu de former, dans les plus brefs délais, une équipe de travail conjointe afin d'identifier des projets concrets, l'objectif étant de renforcer la coopération énergétique et d'ouvrir de nouvelles opportunités de partenariat dans les projets d'énergies renouvelables, les infrastructures électriques et les réseaux, garantissant ainsi un échange fructueux d'expertises et contribuant au développement durable des deux pays.

En outre, le renforcement de la coopération commerciale bilatérale a également été abordé. Il a été souligné que l'Algérie a fait de grands progrès dans le processus d'intégration économique africaine. Mohamed Arkab a également fait part de la disponibilité de l'Algérie à approvisionner le marché éthiopien en engrais, notamment l'urée à 46 %, qui représente une part importante des besoins agricoles de l'Éthiopie, estimés à environ 2 millions de tonnes par an.

Lilia Aït Akli

LE PRÉSIDENT MET EN AVANT LE POTENTIEL DE SONELGAZ

Un futur leader régional et continental

DÉJÀ présente à l'international, Sonelgaz est appelée à jouer un rôle de leader au niveau régional et continental. Le président de la République a encouragé la société à se déployer davantage à l'international, eu égard au potentiel technique et humain dont elle dispose.

Lors du Conseil des ministres qu'il a présidé avant-hier, le président de la République a incité «la société Sonelgaz à jouer un rôle de leader au niveau régional et continental, vu ses capacités et son personnel hautement qualifié», exprimant à l'occasion «sa gratitude à tous les travailleurs et cadres de la société pour leurs efforts visant à raccorder l'électricité au cœur de l'Algérie et pour tous les projets d'investissement dans différents secteurs».

Le groupe Sonelgaz, faut-il le signaler, a déjà entamé son expansion à l'international et ambitionne de faire plus. Dans le cadre de sa stratégie de développement, la société entend se faire un nom et une place sur le marché continental et mondial, selon le directeur des études économiques à Sonelgaz, Mohamed Lakhdar Habib. Dans une récente sortie médiatique, ce responsable a fait part de l'élaboration d'un plan de développement international structuré autour de plusieurs actions stratégiques.

Sonelgaz est ainsi en quête de toute opportunité avec l'objectif de contribuer à la promotion des exportations hors hydrocarbures et de réduire les importations. Le directeur des études économiques a de ce fait évoqué les discussions engagées par Sonelgaz avec plusieurs pays, tels que l'Ouganda et le Zimbabwe, pour l'exportation de son savoir-faire et de ses facteurs-clés de succès.

Au Niger, la société est en train de réaliser une centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts, laquelle sera opérationnelle cet été. Elle accompagnera également le pays dans le développement du réseau électrique de transport et de distribution, la formation, ainsi que la mise à disposition de formations à distance. L'on compte aussi exporter le savoir-faire de Sonelgaz vers les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), afin de contribuer à leur développement et assurer leur sécurité énergétique. Cela en plus de l'exportation des équipements électriques fabriqués en Algérie. Des opérations d'exportation de ce type sont déjà réalisées vers plusieurs pays, à l'instar de l'Irak.

L'EXCÉDENT D'ÉLECTRICITÉ À EXPORTER

Sonelgaz œuvre également à la réalisation d'une interconnexion électrique avec les pays voisins. Un Corridor électrique Algérie-Tunisie-Libye est en cours d'élaboration. Un projet de connexion électrique entre le réseau algérien et italien via un câble sous-marin est à l'étude. Une fois concrétisée, cette initiative permettra d'échanger et de fournir de l'électricité au marché italien et européen. Le projet a récemment été au centre d'une rencontre bilatérale qui a réuni le PDG de Sonelgaz et la PDG de la société italienne Zhero, en vue d'accélérer la cadence de la réalisation de ce projet stratégique.

Compte tenu des capacités de production excédentaire d'électricité, Sonelgaz est appelée à orienter ce surplus vers des marchés extérieurs.

C'est d'ailleurs l'instruction donnée par le président de la République, lequel a ordonné au gouvernement d'adopter une vision intégrée basée sur le développement de l'investissement dans le domaine de l'énergie électrique et l'orientation de l'excédent vers l'exportation. S'agissant de la diversification des sources énergétiques pour la production d'électricité, le président de la République a «instruit le gouvernement d'adopter une vision intégrée basée sur le développement de l'investissement dans l'énergie». Il a insisté sur le fait que l'investissement dans l'énergie doit être rentable pour l'Algérie, après avoir atteint l'autosuffisance énergétique, soulignant que «l'Algérie entamera à l'avenir des recherches en partenariat international pour adopter de nouvelles énergies propres, en utilisant les compétences et l'expertise algériennes».

Selon lui, l'augmentation de la production d'énergie en Algérie reposera sur une double vision qui allie soutien aux investissements classiques et nouveaux, et nécessité de maintenir la sécurité énergétique nationale.

L. A. A.

La croyance aux Anges et ses mérites



Notre univers englobe beaucoup de créatures qu'ils soient visibles pour nous ou invisibles. Et cela ne prouve que la grandeur du Créateur Suprême, exalté soit-Il, Sa force et Son pouvoir, Lui Qui crée ce qu'Il veut, comme Il veut et quand Il veut.

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit; il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils associent à Lui! » (Coran 28/68)

Allah a créé les êtres humains et les Djinns pour L'adorer (sens du verset) : « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.» (Coran 51/56).

Contrairement aux humains et aux Djinns, les anges sont des créatures d'Allah qui remplissent leur devoir sans jamais commettre de péché. Allah les a créés parfaits et ils vivent dans une autre dimension que les hommes.

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : «Et ceux qui se trouvent près de Lui ne ressentent aucune humiliation à L'adorer, et ils ne s'en lassent jamais. Ils Le glorifient nuit et jour sans jamais faiblir. » (Coran 21/ 20)

Allah a assigné une tâche particulière à chacun d'entre eux et il s'en acquitte avec précision.

Il incombe à un vrai musulman de croire et d'accepter tout ce qu'Allah, Exalté soit-Il, et Son Prophète (sws) nous informent. Les fondements de la foi islamique, nous ordonnent de croire fermement en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses Messagers, au Jour du Jugement et au Destin qu'il soit bon ou mauvais. Ainsi la croyance aux Anges est l'un des piliers de la foi musulmane.

La croyance aux anges et ses mérites :

- Nous croyons aux anges d'Allah, le Très-Haut, et qu'ils sont :

« ...des serviteurs honorés * Ils ne devancent pas Son commandement et agissent selon Son ordre.» (Coran 21/ 26, 27)

- Allah le Tés-Haut les a créés ; ils Lui vouent une adoration et Lui obéissent: « Ils ne se considèrent point trop grands pour L'adorer et ne s'en lassent pas * Ils exaltent Sa gloire nuit et jour et ne s'interrompent pas. » (Coran 19/ 20)

- Allah les a cachés de nos regards ; nous ne les voyons donc pas, mais il arrive qu'Il les dévoile à certains de Ses serviteurs. Le Prophète () a vu l'ange Gabriel sous sa vraie forme : il avait six cents ailes et cachait tout l'horizon. En d'autres circonstances, l'ange Gabriel se présenta sous la forme d'un homme parfait. Lorsqu'il vînt à Marie, Mariam, elle lui parla et lui aussi lui parla. Et il vînt aussi voir le Prophète () sous la forme d'un homme que personne ne connaissait, alors que les Compagnons se trouvaient présents. On ne décelait aucune trace visible de voyage sur lui ; il était vêtu de blanc vif et ses cheveux étaient très noirs. Il s'assît auprès du Prophète () plaça ses genoux contre les siens et posa la paume de ses mains sur ses cuisses; il lui parla et le Prophète () lui répondit. Le Prophète informa ensuite ses Compagnons que c'était l'ange Gabriel, Djibril, [venu pour les informer sur leur religion. (Hadith rapporté par Mouslim d'après Omar ibn Al-Khattab)

- Nous croyons qu'Allah le Très-Haut a chargé certains de Ses anges tâches particulières qu'ils accomplissent avec perfection. L'ange Gabriel, Djibril, est chargé de la révélation. Il l'a fait descendre sur l'ordre d'Allah (exalté soit-Il) à quiconque Il veut parmi Ses Prophètes et Messagers.

Michaël est chargé de la pluie et de la végétation. Israfil est chargé de souffler dans la Trompe à deux reprises, le premier souffle se suivra de la fin du monde et le second de la Résurrection. L'ange de la Mort, Malak-Al-Mawt, est chargé de prendre les âmes des gens lors de la mort. L'ange des montagnes a pour rôle de s'en occuper. Malik est le gardien de l'Enfer. Parmi eux également, certains sont chargés des embryons dans les matrices ; d'autres, chargés de protéger les fils d'Adam, d'autres sont chargés d'inscrire leurs œuvres. Il y en a deux pour chacun d'entre nous : « ... Un assis à droite, et un à gauche, ils recueillent * Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire.» (Coran 17/18). Et d'autres chargés d'interroger le mort dans sa tombe. Deux anges viennent le questionner sur son Dieu, sa religion et son Prophète, alors : « Allah affermira les croyants par une parole ferme dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut.» (Coran 14/27) c'est-à-dire qu'ils répondront juste aux questions posées par les anges. Et parmi eux aussi, les anges au service des gens du Paradis : « Les anges entreront chez eux de chaque porte * Paix sur vous pour ce que vous avez enduré. Alors, quelle est belle, votre ultime demeure ! » (Coran 23/24)

Les avantages de la croyance aux Anges :

- Reconnaître la grandeur de leur Créateur, exalté soit-Il, Sa force et Son pouvoir ;

-Etre reconnaissant envers Allah car Il veille sur Ses créatures, en leur accordant des anges qui les protègent, certains qui écrivent leurs actions, d'autres qui leur sont bénéfiques de différentes manières ;

- Aimer les anges pour tout ce qu'ils accomplissent, en commençant par l'adoration parfaite qu'ils vouent à Allah le Très-Haut et aussi les invocations qu'ils Lui adressent afin d'expier les péchés des croyants.

LES FEMMES QUI ONT MARQUÉ LE MONDE MUSULMAN

Nana Asma'u, l'indépendante

LE PARCOURS de Nana Asma'u est la preuve éclatante de l'indépendance des femmes musulmanes sous le Califat de Sokoto qui se déployait dans le nord du Nigéria au début du 19ème siècle. Fille du calife, étudiante à la prestigieuse Qadiriyyah, elle documenta avec abnégation les batailles de Fulani et fut le témoin privilégié de la révolution que mena son père. Plus de 60 travaux (dont beaucoup de recueils de poésie écrits en arabe) nous sont parvenus de ses 40 ans d'activité littéraire. En plus de ses penchants pour la poésie, Nana Asma'u était savante en Islam. La femme de lettres a dédié une grande partie de sa vie à l'éducation religieuse des femmes du califat.

PAGE ANIMÉE PAR AMEL SAIDI

LES VERTUS ET MÉRITES DE LA MOSQUÉE AL-AQSÂ (II)



LA MOSQUÉE al-Aqsâ était la Qibla de la plupart des prophètes avant que vienne leur Sceau, c'est-à-dire Mohammed (sws), et la première Qibla de notre Prophète (sws), et ce, durant environ quatorze années, soit du début de la révélation jusqu'au seizième ou dix-septième mois après la Higra. L'imam Ahmed rapporte dans son Musnad cette parole d'Ibn 'Abbâs (Radhia Allahou Anhouma) : « Lorsque le Messager d'Allah était à La Mecque, il priait en direction de la mosquée al-Aqsâ alors que la Ka'ba était face à lui, puis seize mois après avoir émigré vers Médine il commença à se tourner vers la Ka'ba pour prier ».

-Notons en sus que la mosquée al-Aqsâ fut la destination du voyage nocturne (al-Isrâ` du Prophète (sws) comme cela est d'ailleurs clairement indiqué dans le verset suivant : « Gloire et Pureté à Celui qui de nuit fit voyager Son serviteur [Mohammed] de la mosquée al-Aqsâ dont Nous avons béni l'alentour afin de lui faire voir de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant » (Coran 17/1). Tous les prophètes ont prié en commun dans cette mosquée derrière leur imam Mohammed (sws) lors de son voyage nocturne vers cette dernière ; voilà qui indique indubitablement l'immense bénédiction enveloppant ce lieu, bénédiction qui ne concerne pas uniquement la mosquée mais qui s'étend sur ce qui se trouve autour comme nous le montre le verset : « […] dont Nous avons béni l'alentour ».

-La mosquée al-Aqsâ fut le point de départ de l'ascension dans le ciel de Mohammed (sws). D'après Anas ibn Mâlik (Radhia Allahou Anhou) le Prophète (sws) a dit : « Il me fut amenée al-Burâq, une monture blanche plus grande qu'un âne et plus petite qu'une mule, qui se trouvait d'un bond où son regard s'arrêtait, je la montai donc et fus transporté à Jérusalem (Bayt al-Maqdis). Là-bas, je l'attachai à l'anneau destiné à l'usage des prophètes. Je pénétrai dans la mosquée où je priai deux Rak'as. A ma sortie, l'ange Djibrîl (sws) m'offrit deux récipients : l'un contenant du vin, l'autre du lait. Je choisis le lait, et Djibrîl me déclara alors que j'avais choisi la voie primordiale (al-Fitra). Puis, porté par lui, je m'élevai jusqu'aux régions célestes » (Mouslim). Allah, exalté soit-Il, était parfaitement capable de faire débuter l'ascension vers le ciel de Son prophète (sws) à partir de La Mecque ; cependant, Il, exalté soit-Il, choisit la mosquée al-Aqsâ pour cela afin d'ancrer dans le cœur des musulmans le fait qu'en tant que portes terrestres vers le ciel et terre du Jugement et de la Résurrection ce lieu occupe un rang prestigieux dans la religion, et à ce propos Maymûna (Radhia Allahou Anhou) qui était l'une des épouses du Prophète (sws) lui demanda : « Ô Messager d'Allah, parle-nous de Bayt al-maqdis, et il dit : « C'est la terre du Jugement et de la Résurrection ».

mosquée al-Aqsâ fait partie des trois seules mosquées vers lesquelles on a le droit de voyager. D'après Abû Hurayra (Radhia Allahou Anhou), le Prophète (sws) a dit : « N'entreprenez aucun voyage pour aller voir des mosquées excepté pour trois mosquées : la Mosquée sacrée, la mosquée du Prophète () et la mosquée al-Aqsa » (Boukhari) ; et ce, bien que cette dernière ne soit pas sanctuarisée comme les deux premières, car en effet il est tout à fait possible d'y chasser ou d'y ramasser des objets trouvés par terre. Ainsi, le fait de désigner cette mosquée par le terme de « al-Haram al-charîf » (le noble sanctuaire) est incorrecte, son nom correcte et complet est « la mosquée bénie la plus éloignée » (al-Masdjid al-aqsâ al-mubârak). Ce dernier nom est celui par lequel cette mosquée a été désignée à travers les siècles, et ce, jusqu'à l'époque des Mamlouks où on commença à l'appeler « al-Haram al-charîf » bien que cette appellation soit incorrecte et non autorisée. La mosquée al-Aqsâ sera la caserne du groupe de combattant victorieux et la demeure des croyants. D'après Abû Amâma, le Prophète (sws) a dit : « Il restera un groupe de ma Communauté, établissant la justice et vainquant leurs ennemis, auxquels nul, parmi ceux qui leur tiendront front, ne pourra causer du tort — sauf à être trahis — jusqu'à ce que le Commandement d'Allah (le Jour du Jugement dernier) arrive alors que leur attitude demeurera inébranlable. » On demanda : « Ô Messager d'Allah, et où sont-ils ? » Il répondit : « A Jérusalem et dans les alentours de Jerusalem.»

A suivre

SOURCE ISLAMWEB.NET

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Cette mesure abrogationniste qui survint la mi de « Cha'ban » ou mois du Prophète, de la seconde année de l'Hégire, fut suivie par d'autres mesures législatives, dans la même année, à savoir : l'institution du jeûne obligatoire du mois de « Ramadan », celle de l'impôt cultuel « Zakat », sur les personnes et les biens, sans omettre la légitimité accordée par le Seigneur, Gloire à Lui Seul, aux opprimés de se défendre contre toute sorte de tyrannie et d'injustice, dont la bataille de « Badr » qui se solda au triomphe des musulmans, constitua à juste titre, la pierre angulaire d'un nouvel édifice, édifice de liberté, d'égalité et de paix entre les hommes, et concrétisa le dessus des valeurs morales et spirituelles de l'Islam, sur la sauvagerie des païens et l'obscurité du polythéisme.

Ce mois de « Cha'ban », clôture du mois sacré « Radjeb » et ouverture pour le mois de la Communauté « Ramadan », fut vénéré par le Prophète, Salut Divin Sur Lui, de sorte qu'il le jeûne presque en entier. En effet Son épouse, Mère des Croyants, la Noble 'Aicha dit à ce sujet : « Je n'ai jamais vu le Messager de Dieu, Sur Lui la Bénédiction et la Paix de Dieu, continuer le jeûne d'un mois autre que celui de «Ramadan » , et je ne l'ai jamais vu jeûner dans un mois plus que « Cha'ban » ». En outre, un compagnon du Prophète, en l'occurrence, Ussama Ibn Zeïd, que Dieu l'agrée dit également : « J'ai demandé au Prophète : « Ô Messager de Dieu, je ne vous ai jamais vu jeûner un mois autant que vous le faites au mois de « Cha'ban » ». C'est en vérité un mois, me répondit-Il, avec clairvoyance, délaissé par plusieurs, situé entre « Radjeb » et « Ramadan ». C'est le mois où toutes les actions des hommes montent au Seigneur et j'aime que mon action soit remise à Dieu alors que je suis à jeun. »

Cette mesure abrogationniste et tant d'autres encore, s'inscrivent dans le cadre du principe d'aisance consacré par plusieurs versets coraniques et entre autres le dernier Verset de la Sourate dite « Le Pèlerinage » ou dite « Al Hajj » « …et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre Père Abraham, lequel vous a déjà nommé « Musulmans » avant ce (Livre) et dans ce (Livre) afin que le Messager, soit témoin, contre vous et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens… ».

Il convient de préciser que cette décision suscita une forte inquiétude parmi les Musulmans et des critiques de la part des polythéistes et des Juifs. Les Musulmans s'imaginèrent perdre le bénéfice des prières précédentes. Dieu apaisa aussitôt leur tourment, en expliquant la raison de ce changement, qui constitue sans aucun doute une épreuve testant leurs profondes convictions à l'égard de l'Injonction divine, les distinguant par leur soumission, des Juifs qui brillèrent pour la plupart, par leur rébellion et leur sédition contre tout ce qui émane du Prophète ou tout ce qui est afférent à Sa Mission.

A noter que l'Ordre divin fût révélé avec insistance à trois reprises. D'abord Dieu ordonna à Son Prophète : « Nous T'avons vu ô Prophète interroger le Ciel du regard », puis Il exauça son vœu en Lui désignant la « Qibla », vers laquelle il devra tourner Son visage et qui l'agrée. Le deuxième ordre divin, fût : « De quelque lieu que Tu sortes, tourne Ton visage du côté de l'Oratoire sacré. C'est là une prescription de Ton Seigneur. Et Allah n'est point inattentif à ce que vous faites. ». Ainsi, Dieu Lui fit connaître que c'est la Vérité qui vient du Seigneur venant exaucer Ses ardents souhaits tant attendus. Quant au troisième Ordre, ce fût pour mettre fin aux calomnies et préjugés des Juifs et spéculations des Polythéistes.

En effet, les Juifs, sachant de par leur Livre sacré que Dieu choisira à Son Prophète le Temple sacré de la Mecque, Lui servant de Qibla dans Ses prières, prétendirent que le Prophète ne s'orienta vers la Ka'ba que par nostalgie et amour de la patrie, il adoptera sûrement leur religion et se dirigera sans aucun doute à leur Qibla, d'autant plus qu'il eût coutume de se diriger pendant longtemps vers leur Temple. C'est également une réponse aux Païens de Qoreich. Ces derniers s'indignèrent contre le fait que le Prophète, prétendant suivre la Religion d'Abraham s'est détourné dans Ses prières vers le Temple sacré de la Mecque et abandonnant ainsi le Temple de Jérusalem qui fait partie justement de cette nouvelle Religion.

D'autres développements s'imposent à présent. Des hadiths authentiques relatant minutieusement le déroulement de cet événement prodigieux.

A ce titre, le compagnon du Prophète Al Bara, que Dieu agrée son âme, rapporte : « l'Envoyé de Dieu qu'Allah Le bénisse et Le salue, faisait Ses prières durant seize ou dix sept mois en se dirigeant vers le Temple de Jérusalem. Il Lui plaisait beaucoup d'avoir la Maison sacré entre Lui et le Temple. Après le changement de la Qibla, la première prière qu'Il avait faite, fût celle de « l'Asr, », (précédant celle du coucher du soleil dite « El-Megrib »), en commun avec d'autres fidèles. La prière achevée, un homme de Ses compagnons passa par d'autres qui priaient en position d'inclinaison vers le Temple de Jérusalem, il leur dit : « Je jure par Dieu que nous venons de prier en direction de la Mecque. Orientez-vous vers ce Temple sacré. » Les hommes changèrent aussitôt leur Qibla et se dirigèrent vers la Ka'ba. »

Ce compagnon Al Bara, ajoute : « Nous ne savions pas si les prières de ceux qui les avaient accomplies avant le changement de la Qibla, seraient-elles agréées ou non. » Dieu révéla une disposition coranique en guise de réponse que voici : « Ce n'est pas Allah qui vous fera perdre le bénéfice de votre foi, car Allah Est plein de Mansuétude et de Clémence pour les hommes. » Verset 143 de la Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah ».

Il convient d'ajouter à ce qui précède que durant la période médinoise qui s'étalait sur dix à seize mois, le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, conformément à l'Ordre divin, exhorta les Juifs et les Chrétiens, à corriger leurs croyances, par référence au Message coranique, à partir des sources originelles et d'unir leurs efforts aux Siens en vue d'établir l'unité de la Révélation.

Le dialogue de sourds qui s'en suivit, le refus obstiné dicté par l'orgueil du Rabbinat et du Clergé, mirent fin à tout espoir d'unicité. Dieu, Gloire à Lui Seul, mit alors le Prophète en garde contre toute éventualité de se laisser séduire par les inclinations passionnelles des opposants monothéistes, tel que le consignent les Versets 145 et 146 de la Sourate susvisée : « Certes, même si Tu apportais toutes les épreuves à ceux auxquels le Livre a été révélé, ils ne suivraient guère Ta direction (Qibla).

Et Tu ne pourras point suivre la leur ; et entre eux, les uns ne peuvent suivre la Qibla des autres. Et si Tu te laissais entraîné par leurs passions, après que Tu ais été comblé de Sciences, Tu serais alors du nombre des injustes.

Ceux à qui nous révélâmes le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants. Or certains parmi eux, cachant la vérité, quand bien même, ils Le connaissent parfaitement. ».

Ces Versets confirment la véracité de la Mission du Messager de Dieu, Mohammed, Salut Divin Sur Lui, et l'informent que les gens du Livre se furent bien imprégnés de cette Vérité, que plusieurs d'entre eux cachent malheureusement par amour de nuire et blasphémer ou alors par tromperie, ou jalousie gratuite.

L'on rapporte à cet effet de sources authentiques que 'Umar Ibn Khettab (gendre du Prophète et futur calife après le décès du Messager de Dieu) demanda un jour à un grand savant juif Abdullah Ibn Salam, (convertis alors à l'Islam, devint compagnon du Prophète), : « Connais-tu Mohammed comme tu connais ton propre enfant ? » « Certes, oui, et mieux encore, lui répondit-il ; les portraits moral et physique du Prophète et de Ses compagnons furent clairement décrits et élogieusement peints dans nos Livres révélés à Moïse et Jésus, bien avant Sa venue.

Quant à mon enfant, je ne peux en être aussi certain, car j'ignore comment sa mère l'a-t-elle conçu. »

Par conséquent, il fallait à présent se déclarer ouvertement et sans ombrages en faveur ou contre l'Islam, comme le stipule le Verset 143 susvisé. Il était donc clair que les Juifs et les Chrétiens s'obstineraient à respecter leurs croyances d'ailleurs dénaturées, quelles que soient les preuves que le Prophète pouvait leur fournir. La nouvelle orientation de la Qibla, marqua ainsi et d'une manière décisive la rupture de l'Islam avec le Judaïsme et le Christianisme, tels qu'ils étaient pratiqués. La nouvelle Religion de paix, d'égalité et de justice s'envola désormais, de ses propres ailes, indépendamment des deux autres religions monothéistes, tout en restant, bien entendu, fidèle à l'identique et vrai Message de Moïse et de Jésus, Salut Divin Sur Eux.

Le Saint Coran insiste à cet égard et prévient toute la Communauté musulmane, contre toute déviation éventuelle : « Ne les craignez guère, craignez –Moi afin que je parachève mon bienfait en votre faveur et que vous soyez bien guidés. ».

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



SOUPE DE POTIRON



POUR CEUX qui ont un soucie gastrite et ne peuvent pas prendre « chorba » tous les jours, je vous propose une bonne soupe de potiron, facile et rapide à préparer, bon marché, savoureuse et légère, elle vous apportera ce qu'il faut en vitamines et minéraux. Pour apporter de l'onctuosité à ce velouté de courge aux pommes de terre, poireau, j'ai ajouté des quenelles de mascarpone dans chaque bol…

INGRÉDIENTS:
800g de potiron.
1 poireau.
2 pommes de terre.
1 oignon.
Mascarpone.
Sel et poivre.
2c à soupe de crème liquide.
1 cube de bouillon de légumes.

Préparation:
Éplucher les légumes et couper-les petits morceaux, et puis émincer l'oignon.
Mettre tous les légumes dans l'autocuiseur avec le cube de bouillon et couvrir d'eau.
Laisser cuire 15 minutes à partir du sifflement de la soupape.
Mixer les légumes en filtrant l'eau.
Ajouter l'eau jusqu'à consistance désirée, saler et poivrer et ajouter la crème liquide et mélanger.
Servir chaud dans des bols en ajoutant une quenelle de mascarpone sur chaque bol de soupe.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

LE CONSEIL DU JOUR

Les bienfaits de la cerise pour notre santé

C'EST UN ANTI-CANCER, la quercétine et les extraits d'anthocyanines contenus dans la cerise sont des flavonoïdes qui exerceraient une activité anticancérigène. Des études ont démontré que sa consommation permettrait de prévenir la formation de lésions dans le côlon, susceptibles de se transformer en tumeurs. Elle ralentirait également la croissance de cellules cancéreuses dans l'intestin.
Egalement un anti inflammatoire, grâce à la présence de l'anthocyanines qui est un antioxydant aux propriétés anti-inflammatoire très puissantes. Selon une étude, sa forte présence dans la cerise réduirait les douleurs musculaires et favoriserait la récupération lors d'un effort intense.
La richesse en potassium présent dans la cerise favorise l'élimination des urines et des toxines contenues dans le sang. Sa consommation a donc une incidence positive sur les reins et facilite leur bon fonctionnement. En infusion, les queues de cerises sont diurétiques, rafraîchissantes et sont très utiles pour lutter contre la rétention d'eau.
La cerise est aussi un très bon remède naturel contre la constipation. Elle tonifie également le conduit digestif et assainie le côlon.
Protège la peau grâce à l'anthocyanine présent dans la cerise lui donne cette couleur rouge foncée. Cet antioxydant est utilisé par l'organisme pour fabriquer des acides aminés essentiels à sont bon fonctionnement. Il protège aussi les cellules du corps du vieillissement cutané, ainsi que de la radiation UV. Pour tonifier votre bronzage, la cerise donne un coup de fouet aux épidermes fatigués !
Il lutte contre l'insomnie, une étude américaine a récemment démontré l'importante présence de mélatonine, une hormone qui régule nos cycles de veille et de sommeil, dans la cerise. Ainsi, sa consommation pourrait aider à ralentir le processus de vieillissement, combattre le décalage horaire et réguler le sommeil. Cette étude est une grande avancée pour traiter les personnes souffrant d'insomnie de manière naturelle.

SABLÉ SALÉ AU SAUMON



A COURT D'IDÉE, voilà une recette de sablés salés au saumon facile et rapide à faire. Une recette que je ne cesse de faire dont elle a un succès fou chez moi. C'est une recette qui embellira un apéritif en attendant de passer à table!

INGRÉDIENTS
80g de beurre ramolli.
1oeuf.
3càs d'eau.
1/2cc de sel.
200g de farine
Pour la garniture:
200g de saumon fumé
Un jus d'un citron.
Persil ou aneth de préférence.
Poivre.
4càs de fromage style boursin.
1 blanc d'œuf.
Graines de pavot.

Préparation:
Temps de préparation : 10 min Temps de cuisson : 20 min Total : 30 min
Mélanger la farine et le beurre ramolli coupé en dès sablonner avec les bouts des doigts
Hacher le saumon avec l'aneth et le jus de citron dans un robot.
Abaisser la pâte sur un plan fariné à l'aide d'un rouleau pâtissière sur une épaisseur d'3 mm ; étaler le fromage par dessus et puis le saumon.
Rouler la pâte de l'extrémité à l'extrémité et badigeonner de blanc d'œuf au pinceau le boudin de pâte et rouler-le sur les graines de pavot filmer avec du film alimentaire et mettre au congélateur pendant 1heure.
Préchauffer le four à 180°c
Découper des ronds de 1 cm à l'aide d'un couteau et les mettre sur plaque allant au four tapissée de papier sulfurisé mettre au four pendant 20 minutes.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

CRÊPES TIRAMISU EN TULIPES



AUSSI DÉLICIEUX que sa puisse paraître ces crêpes roulées en tulipes en version tiramisu surprendrons vos amis, des crêpes fortement chocolatées parfumées de café et garnies de crème de mascarpone sans œufs pour les présenter à vos invités lors de vos soirées de Ramdhan!

Ingrédients:
Pâte à crêpes
2oeufs
250g de farine
2c à soupe de café soluble
40g de cacao
40g de beurre fondu
25cl d'eau
30cl de lait
40g de sucre.
Pour la crème de mascarpone
500g de mascarpone
40cl de crème liquide froide
120g de sucre semoule
Pour la décoration
Cacao

QUELQUES CRÊPES DENTELLES



PRÉPARATION:
Dans un saladier mélangez la farine, le cacao, le sel, le sucre et les œufs et versez l'eau et le café préalablement dissout dans le lait et mixez et puis ajoutez le beurre fondu
Laissez reposer 1 heure votre pâte
Dans une poêle bien chaude et graissée cuire vos crêpes des deux côtés et laissez refroidir.
Battez le mascarpone et le sucre-Montez la crème en chantilly et incorporez-la délicatement au mascarpone et réservez au frais
Empilez deux crêpes pliez en deux et encore en deux et ouvrez-les du milieu pour former une tulipe et en garnir des verres à pied ou des coupes en verre.
Garnir l'intérieur de crème de mascarpone saupoudrez de cacao et décorez de crêpes dentelles et servir avec une assiette et des couverts.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

BOUKALA EL YOUM

Fatma ya fetouma ya tawyet la3loum wachbik meghbouna , Ida bik 3la ezzine rani nechkour fik , Wida bik 3la zwaj rani nestena fik .



RENFORCEMENT DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE À CONSTANTINE

Lancement de la réalisation de cinq nouveaux forages

LES TRAVAUX de réalisation des projets de cinq nouveaux forages, ont été lancés, à travers des communes de la wilaya de Constantine pour renforcer la distribution de l'eau potable. C'est ce qu'a annoncé, hier, Abdelazziz Horchi, directeur des ressources en eau.

A ce propos le même responsable a précisé à l'APS que ces nouveaux ouvrages hydrauliques, ont été affectés aux communes d'El Khroub (2), de Hamma Bouziane (1), d'Ibn Ziad (1) et de Didouche Mourad (1) et cela, après l'établissement des études géophysiques nécessaires.

Soulignant que la réalisation de ces nouveaux projets aura pour objectif l'amélioration la distribution de l'eau potable en zones urbaines, rurales et industrielles, a souligné la même source.

Une enveloppe financière de l'ordre de 300 millions de DA a été allouée dans le cadre du programme sectoriel 2025 pour la réalisation de ces projets appelés également à améliorer l'approvisionnement en eau potable, durant l'été prochain dans les communes concernées et des zones d'habitations voisines, a-t-il précisé, rappelant que plus de 140 autorisations relatives au fonçage des forages d'irrigation ont été accordées l'année précédente (2024) en faveur des agriculteurs de diverses communes de la wilaya.

A signaler qu'une campagne de sensibilisation autour de la rationalisation de la consommation de l'eau potable, a été lancée à Constantine, à travers les mosquées, par l'Agence du bassin hydrographique Constantine -Seybouse-Mellegue, et ce, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'eau (22 mars de chaque année).

R.R.

CÉLÉBRATION DE DHIKR EL-HAKIM

450 récitants du Saint Coran distingués à El-Oued

UN TOTAL de 450 récitants du saint Coran, vainqueurs du concours « Baraïm El-Dhikr El-Hakim », ont été honorés lors d'une cérémonie tenue avant-hier, dans la soirée à la salle omnisports, Aliya Darki, à El-Oued.

Ce concours, destiné aux jeunes apprenants du Livre Saint est initié dans le cadre des efforts visant à valoriser et soutenir la mission des écoles coraniques et l'incitation des générations montantes l'apprentissage du Saint Coran, a affirmé le wali d'El-Oued, Larbi Bahloul. Les lauréats, des deux sexes, représentent la catégorie d'âge des 7-14 ans, mémorisant 10 «Hizb» et plus du saint Coran, dans la version de lecture Werch, s'étant qualifié lors d'éliminatoires supervisées par des jury spécialisés en lecture du Coran. Ces éliminatoires avaient été lancées en janvier dernier avec la participation de récitants du Saint Coran issus des 22 communes de la wilaya, apprenant le Coran dans les écoles coraniques, les mosquées et à domiciles, et ayant déposé leurs candidatures au niveau de leur commune de résidence. Cette compétition qui ciblera dans sa deuxième édition, durant le prochain

Ramadhan, un millier de récitants vise l'encouragement de la compétition dans la récitation du saint Coran chez les petites catégories d'âge, ainsi que la promotion de la mission de l'école coranique dans la réforme des comportements en vue de contribuer à l'édification de la société et de la Nation.

R. R.

ANIMATION DURANT LE RAMADHAN À EL-MEGHAÏER ET EL-MENIAA

Activités sportives, culturelles et récréatives au programme

Le mois sacré de Ramadhan a été accompagné de plusieurs activités qui ont égayé les journées et les soirées des habitants, notamment sportives, culturelles et récréatives, dans les wilayas d'El-Meghaïer et d'El-Meniaa. C'est ce qu'ont fait savoir, avant-hier, les organisateurs.



A cette occasion, la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'El-Meghaïer a établi un programme riche et varié, comprenant notamment un tournoi de football, qui réunit une trentaine d'équipes représentant des directions et institutions publiques issues de différents secteurs d'activité.

Cette manifestation sportive vise à stimuler l'esprit de compétition parmi les participants, tout en leur offrant une échappatoire au stress de la vie quotidienne, ont-ils souligné.

Le programme spécial Ramadhan inclut aussi des spectacles d'arts martiaux, tels que le karaté et le taekwondo, qui ont suscité un vif intérêt auprès du public.

Ces activités se déroulent dans des structures sportives et juvéniles, où sont également organisées des compétitions de calligraphie arabe, de dessin et de photographie, ainsi que des jeux éducatifs et de réflexion destinés aux enfants, selon les organisateurs.

Le directeur du secteur, Lazhar Bakka a, à ce titre, souligné que ces initiatives visent à rompre avec la routine quotidienne, à créer une ambiance conviviale et à encourager la pratique sportive durant le mois de jeûne.

Par ailleurs, l'association locale de promotion de l'information, de la culture et de la jeunesse a lancé un concours de récitation (tajwid) du Saint Coran, au niveau de la maison de jeunes « 17 Octobre » à El-Meghaïer.

Ce concours, qui a attiré 26 participants, est réparti en trois catégories d'âge, à savoir 5 à 11 ans, 12 à 17 ans et plus de 17 ans, a précisé le président de l'association, Alaeddine Harabi.

Pour sa part, l'association des activités de jeunes de la daïra de Djamaa a organisé un concours de récitation du Saint Coran et de Hadiths, réunissant 220 participants, a indiqué le président de l'association, Bachir Bendellali.

Par ailleurs, des soirées artistiques de chant Inchad ont été proposées pour divertir les familles, accompagnées de compétitions de jeux d'échecs et de billard.

La DJS d'El-Meniaa a, en collaboration avec des clubs et la ligue de wilaya des sports de boules, organisé des tournois dans diverses disciplines sportives, dont le football, le volleyball et la pétanque.

Ces compétitions se sont tenues dans six espaces différents, notamment des stades de proximité et des salles omnisports à travers la wilaya.

Le directeur du secteur par intérim, Yacine Mehni, a souligné que ces initiatives ont pour objectif d'ancrer l'esprit sportif, de lutter contre la violence chez les jeunes et de favoriser la découverte de nouveaux talents.

R. R.

SECTEUR AGRICOLE À JIJEL

Appel à la modernisation de la formation pour les jeunes

LE SECTEUR de la formation et de l'enseignement professionnels à Jijel a organisé dimanche une rencontre de coordination pour le développement et la modernisation de la formation dans le secteur agricole destinée aux jeunes. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, Mohamed Halassi, directeur local du secteur.

La même source a précisé que dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors du Conseil des ministres tenu le 9 mars courant et relatives à la formation des jeunes en agriculture, notamment l'élevage de bétail au titre de la production domestique, l'arboriculture fruitière et la culture des fleurs, une rencontre de coordination a été tenue au CFPA chahid Bouharth Salah en présence des acteurs et partenaires du secteur.

La rencontre, a-t-il noté, a abordé les mécanismes de consolidation de la formation en agriculture, notamment l'élevage de bétail, l'arboriculture fruitière et le jardinage ainsi que la réactivation des conventions conclues entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et les directions des services agricoles, de la conservation des forêts, du parc national de Taza et la chambre de l'agriculture. Il s'agit d'un engagement de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels à consolider le secteur agricole et à développer les compétences des jeunes dans ce domaine surtout que le secteur agricole dans la wilaya de Jijel renferme de grandes potentialités lui permettant de réaliser un développement prometteur, a estimé le même responsable.

La rencontre a connu la participation de représentants de la direction des services agricoles, de la chambre de wilaya de l'agriculture, du parc national Taza, d'enseignants de la spécialité et des directeurs des établissements de formation assurant des formations dans des activités agricoles, a indiqué la même source.

R. R.

LE MINISTRE PREND PART À LA PROJECTION DU FILM « POUR TOI... HASNA »

Bellalou : Le cinéma algérien connait une «véritable dynamique»

Dans un contexte marqué par une volonté affirmée de relancer le secteur cinématographique en Algérie, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a mis en avant la dynamique croissante du cinéma national, portée par les recommandations des Assises nationales du cinéma tenues en janvier dernier.



À l'occasion de la projection du film « Pour toi… Hasna » du réalisateur Khaled El Kebich à la Cinémathèque algérienne, dans le sillage de la célébration de la Fête de la Victoire, le ministre a souligné les avancées concrètes en matière de production et de diffusion cinématographiques, notamment à travers les caravanes sillonnant le sud du pays. Entre réformes structurelles et nouvelles initiatives, l'Algérie semble amorcer un tournant décisif pour repositionner son septième art sur la scène nationale et internationale.

Le ministre a ainsi affirmé que le cinéma algérien connait «un véritable décollage» illustré par «une dynamique concrète qui s'est manifestée à travers les projections de films produits par le ministère, ainsi que par les activités organisées par les associations professionnelles pour animer les festivals et les ateliers sur le cinéma, outre les films actuellement projetés à travers le pays, notamment dans le sud, grâce aux caravanes cinématographiques».

M. Ballalou a précisé que suite aux Assises nationales du cinéma, tenues à Alger (19 et 20 janvier), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, «plus de 300 films ont été projetés dans différentes wilayas, notamment dans le sud, où des caravanes cinématographiques ont été mises en place».

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République et des recommandations issues des Assises nationales du cinéma, «de nombreuses assises et ateliers sur le cinéma ont été organisés, en associant les professionnels du cinéma, à l'instar des techniciens, des cinéastes, des acteurs, et d'autres, pour élaborer une feuille de route» visant à promouvoir le cinéma, adoptée lors des assises, a-t-il ajouté.

A cet égard, le ministre a indiqué que «les textes juridiques pour la création de la Commission nationale du cinéma sont en cours d'élaboration» par son secteur qui «œuvre avec tous les secteurs à lever les restrictions pour le développement du cinéma». Un travail est en cours en vue de revoir l'activité des organismes du cinéma, afin de «résoudre les problématiques du secteur liées aux autorisations, au financement et au contrôle», a-t-il ajouté.

S'agissant du domaine de la musique, M. Ballalou s'est félicité de la création et de l'ouverture récente de 19 écoles d'enseignement musical pour les jeunes et les amateurs au niveau des maisons de la culture dans 19 wilayas, comptant actuellement 600 étudiants, précisant que la réalisation de ces écoles, en coordination avec les autorités locales, s'inscrit dans le cadre de la «vision de vulgarisation de la culture musicale chez les jeunes, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté, lors de l'ouverture des Assisses nationales du cinéma, sur l'importance de l'enseignement dans les domaines du cinéma et de la musique».

LE FILM RACONTE LA RÉPRESSION DE L'ARMÉE COLONIALE

D'une durée de 53 minutes, le film suit le destin tragique de Hasna, épouse du combattant Abdelatif, qui, sur le point d'accoucher chez elle, voit son foyer envahi par l'armée coloniale. Capturée avec sa famille, elle est séparée des siens et contrainte de donner naissance à son fils Zakaria dans un hôpital sous surveillance militaire. La torture et les pressions psychologiques s'intensifient, visant à la forcer à révéler l'emplacement de son mari, en échange de la vie et du destin de son enfant.

Le film explore la thématique du sacrifice et de la solidarité entre les familles et les moudjahidine, mettant en avant leur choix de privilégier la patrie à leurs intérêts personnels. Par ailleurs, il dénonce avec force la cruauté du colonisateur et sa politique répressive.

Sur le plan artistique, Khaled Kebiche a su insuffler une dimension immersive à son œuvre en intégrant des éléments du théâtre au langage cinématographique. Le réalisateur a opté pour des lieux de tournage reflétant l'austérité du contexte historique, avec des décors épurés et un jeu subtil sur l'éclairage et les angles de caméra, retranscrivant ainsi les émotions contrastées de peur, de résistance et de douleur qui traversent les personnages.

Le film réunit une jeune génération de comédiens, dont Nardjess Asli, Abdelkader Tahar, Djamel Aoun, Houria Bahloul et Abdelhadi Mohamed Amine.

Par ailleurs, l'avant-première du long-métrage «Pour toi...Hasna» a eu lieu en février dernier. L'œuvre a été réalisée dans le cadre des projections des films produits par le ministère de la Culture et des Arts, à travers le Centre algérien de la cinématographie.

A. B. / agence

PATRIMOINE MONDIAL

Vers l'inscription des richesses archéologiques de Tébessa sur la liste indicative de l'Unesco

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts a engagé un large processus pour l'inscription de plusieurs sites archéologiques dans différentes wilayas, dont Tébessa, sur la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie, a affirmé jeudi M. Salah Amokrane cadre de ce ministère.

M. Salah Amokrane, chargé d'études et de synthèse, a souligné, au cours d'un atelier participatif dédié à cette question, organisé au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), que le ministère de la Culture et des Arts entend « saisir l'opportunité de l'opération d'actualisation de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie pour y inclure de nouveaux sites, y compris le patrimoine archéologique de Tébessa, comme recommandé par l'UNESCO «

Le même responsable a ajouté que l'organisation de cet atelier participatif « constitue un premier pas sur le chemin de l'intégration du patrimoine de la ville de Tébessa et ses monuments archéologiques dans la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie «, d'autant, a-t-il ajouté, que le chef-lieu de cette wilaya « se singularise par la présence de sites archéologiques à l'intérieur du périmètre urbain, nécessitant d'être valorisés et promus «.

De son côté, le wali de Tébessa, M. Ahmed Belhaddad, a rappelé que la wilaya compte 24 sites archéologiques et six monuments archéologiques, en l'occurrence la muraille Byzantine, l'Arc de triomphe de Caracalla, le temple de Minerve, le théâtre, la basilique Sainte - Crispine et le temple Romain, au niveau national, en plus de plusieurs sites non classés et d'autres qui restent à découvrir.

Il a indiqué que des efforts étaient actuellement déployés pour l'inscription de ces monuments sur la liste indicative du patrimoine mondial en l'Algérie, ce qui permettrait, selon lui, de « préserver l'identité culturelle de la wilaya qui a connu, depuis la préhistoire, plusieurs civilisations à savoir Romaine et Byzantine, outre les Vandales et autres «, ainsi que de « relancer le mouvement touristique, culturel et économique en attirant des touristes étrangers «.

Le directeur de wilaya de la culture et des arts, Djamel-Eddine Abadi, a indiqué, pour sa part, que l'organisation de cet atelier participatif sera sanctionné par un ensemble de recommandations et à l'élaboration d'un plan d'action pour définir les objectifs qui permettront l'inscription de ces monuments sur la liste du patrimoine mondial en Algérie.

Il a ajouté que l'atelier sera suivi d'une série de réunions consultatives et d'ateliers techniques qui regrouperont tous les parties concernées et des spécialistes du domaine pour renforcer et étayer le dossier technique devant être soumis aux autorités compétentes.

La rencontre a donné lieu à des communications consacrées au patrimoine archéologique de la ville de Tébessa, à la présentation, par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC) d'un plan de protection du patrimoine, et à un débat autour des moyens de développer le tourisme culturel en mettant en relief le rôle des autorités locales et des habitants de la wilaya dans l'effort de préservation des sites et monuments archéologiques.

R. C.

QUALIFS - MONDIAL 2026 / ALGÉRIE - MOZAMBIQUE :

Un important duel direct, qu'il est impératif de gagner

La sélection nationale affrontera, son homologue du Mozambique, mardi (22h00) au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou pour le compte de la sixième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 de football, dans un match important pour les deux équipes qu'il faut gagner pour augmenter les chances de qualification, car mettant aux prises les actuels co-leaders du Groupe (G) dans un duel direct.



L'Algérie et le Mozambique sont en effet au coude à coude depuis l'entame de cette phase de qualification, se rendant coup pour coup, mais à distance, dans leur course effrénée vers le prochain Mondial.Ce duel direct sera important pour les deux équipes qui partagent la première place avec (12 points) chacun, avec cinq d'avance sur le premier poursuivant, la Guinée (7 points) qui a été tenue en échec, à la surprise générale (0-0) par la Somalie, lors de la 5e journée, disputée la semaine
dernière.Le sélectionneur national Vladimir Petkovic et ses poulains se sont dits conscients de l'importance de ce match et ont affiché une nette détermination à bien le négocier, surtout qu'il se déroulera dans des conditions favorables et avec une présence record attendue de ses supporteurs.A titre de comparaison avec le précédent match, disputé vendredi à
Fancistown, les Verts avaient joué à 14h00, en plein Ramadan, et dans un pays où il fait relativement chaud à cette période de l'année. Ce qui ne les avait pas empêché de s'imposer (3-1) face au Botswana.Face au Mozambique, les Verts joueront chez eux, en nocturne et face à un public nombreux, qui sera entièrement acquis à leur cause.Certes, l'effectif des Verts est amoindri par l'absence de plusieurs pièces maîtresses, et pas des moindres, à l'image du milieu de terrain Ismaïl Bennacer et l'attaquant Baghdad Bounedjah qui font partie des cadres de l'équipe et leur apport a toujours été conséquent.Quoique, les absences n'ont jamais été un handicap pour Petkovic, qui a toujours accepté de faire avec les moyens du bord, tout en obtenant des résultats probants, à domicile comme à l'extérieur. Sa seule appréhension avant de défier le Mozambique est «le manque de récupération» après les gros efforts fournis contre le Botswana, lors d'un match joué sous un soleil de plomb.Après le retour de son long périple de Francistown, juste après le match, la sélection nationale s'est remis au travail samedi en soirée au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).Lors de sa première séance d'entrainement à Alger, l'effectif a été réparti en deux groupes, avec d'un côté les éléments qui étaient titulaires au Botswana, et qui ont effectué un entraînement léger, en salle de musculation, sous la direction du préparateur physique Paolo Rongoni, au moment où le reste de l'effectif s'est entraîné normalement, sur le terrain.»Le match face au Mozambique sera décisif pour nous, ce qui devrait lui donner un cachet particulier, et le rendre assez difficile pour les deux équipes. J'espère que le public viendra nombreux, pour nous encourager, à Tizi Ouzou, et en retour, nous promettons de lui offrir un beau spectacle», a affirmé le meneur de jeu Youcef Belaïli, revenu à son meilleur niveau, tout comme Amine Gouiri et Yassine Benzia. Le coach pourra compter sur chacun d'entre eux lors de ce duel décisif face au Mozambique, sans oublier le nouveau fer de lance de la sélection nationale, Mohamed Amine Amoura, très en forme en ce moment.Côté Mozambicain, le match de ce mardi sera «le plus important de l'histoire du Pays», a indiqué le sélectionneur des «Mambas», Chiquinho Conde.»Battre l'équipe algérienne est obligatoire pour se rapprocher du rêve absolu de disputer la Coupe du Monde. Ce sera probablement le match le plus important de notre histoire. Le niveau sera très relevé», a-t-il expliqué.En tout état de cause, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez sont conscients de l'importance des points de la rencontre qui leur seront vitaux pour espérer se qualifier pour la 5e fois au Mondial.Pour rappel, le 19 novembre 2023 à Maputo, l'Algérie avait battu le Mozambique (2-0), sur des réalisations de Farès Chaïbi et Ramiz Zerrouki.Dans les deux autres matchs de cette sixième journée du Groupe (G), l'Ouganda sera opposée à la Guinée, alors que le Botswana recevra la Somalie.A la fin des éliminatoires, les premiers des neuf groupes en lice seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026, alors que les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur de ce tournoi participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

6E JOURNÉE (17-25 MARS 2025) :
Ouganda - Guinée
Algérie - Mozambique
Botswana - Somalie

Classement :	Pts	J	Diff
1. Algérie	12	5	+6
—. Mozambique	12	5	+3
3. Guinée	7	5	0
—. Botswana	6	5	-1
—. Ouganda	6	5	-2
—. Somalie	1	5	-6

L'adversaire de l'Algérie annonce le match le plus important de son histoire !

L'ALGÉRIE AURA fort à faire lors de son prochain match de qualification pour la Coupe du monde 2026.Duel au sommet entre l'Algérie et le Mozambique, coleaders du groupe G, pour la sixième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Avec une seule défaite pour 4 victoires chacune, les deux formations totalisent 12 points. Victorieux du match aller (0-2, 2e journée), et bénéficiant d'une meilleure différence de buts (+6 contre +3 pour les Mambas), les Algériens trustent logiquement la première place directement qualificative pour le Mondial. Si les choses restent en l'état, les Mozambicains devront passer, eux, par les barrages.
« Nous allons à Tizi Ouzou pour gagner »
Conscient de la mission « extrêmement difficile » qui l'attend avec ses troupes au Stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, le sélectionneur Chiquinho Conde refuse de s'avouer vaincu par avance.« Nous savons que nous allons affronter l'Algérie, une équipe très forte, surtout lorsqu'elle joue chez elle. Mais nous ne partons pas vaincus d'avance. Nous allons à Tizi Ouzou pour gagner », a-t-il averti en conférence de presse.

« LE MATCH LE PLUS IMPORTANT DE NOTRE HISTOIRE »
S'il admet que « l''Algérie est un adversaire d'un tout autre calibre » que l'Ouganda battu en infériorité numérique (3-1) lors de la précédente journée, le technicien de 59 ans entend jouer crânement leurs chances avec ses garçons. Avec en ligne de mire une qualification historique pour la Coupe du monde. « Battre l'Algérie est obligatoire pour nous rapprocher de notre rêve absolu : disputer la Coupe du monde. Ce sera probablement le match le plus important de notre histoire, le niveau sera très élevé. Nous portons sur nous l'espoir d'un peuple entier. Tout le Mozambique rêve de voir son équipe en Coupe du monde, et nous ferons tout pour réaliser ce rêve. »

AFFAIRE RS BERKANE-USM ALGER :

Une victoire de la légalité et confirmation des justes décisions de l'Algérie

La décision du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dans l'affaire intentée par la Fédération algérienne de football (FAF) et l'USM Alger contre la CAF, la Renaissance Sportive Berkane et la Fédération marocaine, est une victoire de la légalité et les justes décisions de l'Algérie, ont estimé de nombreux spécialistes et experts du football.



Le mois dernier, la TAS a annulé la décision de la CAF, dans l'affaire des maillots controversés du RS Berkane, relative à l'utilisation de symboles à caractère politique sur les équipements sportifs lors des compétitions continentales, qui exclut toute forme de communication politique sur les équipements de jeu.Le tribunal a récidivé, la semaine dernière en contraignant, l'instance continentale d'appliquer sa décision en interdisant formellement à l'avenir, aux clubs des fédérations membres, l'utilisation de symboles à caractère politique ou éléments décoratif sur les équipements sportifs lors des compétitions continentales.L'Avocat Amine Hassani qui a défendu les intérêts de la FAF et de l'USM Alger dans l'affaire, aux côtés d'avocats étrangers, a souligné, que «l'Algérie a obtenu une grande victoire et aussi le rétablissement de la justice, une victoire de droit sur le mal, et une confirmation des principes du fair-play. Cette décision confirme aussi que l'interdiction des autorités algériennes au club de Berkane de jouer avec des maillots à caractère politique est juste».Et d'ajouter «que la CAF n'aurait du jamais autoriser le club marocain de jouer avec ce maillot comportant des messages politiques, qui touchent la souveraineté du Sahara Occidental».Maître Hassani a souligné également que la décision du TAS impose au club marocain de ne plus évoluer avec ce maillot fictif lors des rencontres du prochain tour de la Coupe de la Confédération en supposant affronter (l'USM Alger ou le CS Constantine) en cas de qualification, et que le scénario de la saison dernière ne se reproduira pas, assurant qu'après l'obtention du dommage moral, la prochaine étape consistera à demander des dédommagements financiers.De son côté, l'ancien arbitre international, Mohamed Zekrini a mis en évdience que «l'Algérie a prouvé une fois de plus que sa souveraineté est une ligne rouge, et que le sport ne peut être un moyen de visées coloniale avec des cartes fictives et expansionniste. C'est une victoire pour l'Algérie, la FAF et l'USMA».La CAF a émis une correspondance officielle intitulée «mise au point sur les éléments décoratifs des maillots lors de compétitions de la CAF : «le 26 février 2025, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), la plus haute juridiction reconnue par les statuts de la CAF et la FIFA en ce qui concerne les litiges liés au sport, et en vertu de l'article 48 alinéa 6 du Statut fondamental de la CAF, a décidé que les représentations comprenant une image à caractère politique sur les maillots, sont contraires aux statuts et règlements de la CAF, et des sanctions seront prises en cas de non-respect de ces directives». .L'Expert de l'arbitrage a ajouté que l'Algérie « est un pays de principes
et de justice et ne permettra jamais qu'on lui impose quoi que ce soit, et aujoud'hui elle prouve la force de sa diplomatie sportive. Cette grande victoire obtenue aux dépens d'une grande instance footballistique en Afrique, est due grâce au ministre des Sports et président de la FAF Walid Sadi, appréciant sa volonté de faire en sorte que l'Algérie ait son mot à dire dans les décisions du Bureau exécutif qui intéressent le football continental».
Il est à rappeler que le verdict du TAS, prononcé le 26 février dernier, dans l'affaire des maillots controversés du RS Berkane, comprenant la carte fictive incluant le territoire du Sahara occidental occupé, a donné raison à l'USM Alger, suite à sa plainte relative à l'utilisation de symboles à caractère politique sur les équipements sportifs lors des compétitions continentales.L'instance juridique suprême du sport (TAS) a estimé que les maillots du club de la Renaissance de Berkane utilisés en Coupe de la Confédération
(2023-2024) sont contraires aux statuts de la CAF, car affichant des messages à caractère politique.

LIGUE 1 MOBILIS / USMA

Ghacha rassure Paqueta avant le CRT Merili out deux semaines

ISLAM MERILI est indisponible pour deux semaines en raison d'une blessure à l'adducteur. Il ratera les deux prochains rendez-vous face au CR Témouchent et au CSC, mais le staff médical du club va faire de son mieux afin de le récupérer avant le match retour face au CSC. Une absence qui va chambouler les plans de l'entraineur Marcos Paqueta.
Victime d'une blessure à l'adducteur, Islam Merili n'a pas pu aller jusqu'au terme du derby face au CR Belouizdad, cédant ainsi sa place à son coéquipier Brahim Benzaza lors de la première mi-temps. Afin de connaitre davantage la nature de sa blessure, mais aussi pour qu'il soit fixé sur la durée de son indisponibilité, il a passé une échographie mardi passé et ce n'est que le lendemain, à l'occasion de la séance de reprise, qu'il a remis les résultats au staff médical. Comme suspecté, il s'est avéré que le milieu de terrain usmiste est victime d'une élongation à l'adducteur. Une blessure qui le rend indisponible pour une durée d'environ deux semaines.
Houssem Ghacha a brillé lors du match d'application disputé face à l'équipe réserve. L'attaquant usmiste envoie un signal fort à l'entraineur Marcos Paqueta et demeure une autre solution offensive sur laquelle pourra miser le coach lors de l'important match face au CR Témouchent. Après avoir claqué un doublé lors du dernier match face à l'USM Khenchela, Houssem Ghacha traverse un passage à vide depuis l'entame de la deuxième moitié de l'actuel exercice. D'ailleurs, il a fini par perdre sa place de titulaire à partir du match face à l'ES Mostaganem, où l'entraineur Marcos Paqueta misait toujours sur le trio Mehdi Merghem, Ahmed Khaldi et Riyad Benayad pour animer le compartiment offensif de l'équipe. Conscient qu'il n'est plus indispensable et voyant sa place menacée, l'attaquant usmiste a redoublé d'efforts aux entrainements. Et lors du match d'application disputé face à l'équipe réserve avant-hier, il a livré une très bonne performance. Mieux, il a réussi à inscrire les deux buts de la victoire. Selon les informations qui nous sont parvenues, Ghacha a laissé une bonne impression et envoie ainsi un signal fort à son entraineur qu'il est là et qu'il peut compter sur lui. Sa bonne performance ne peut que soulager le technicien brésilien qui compte miser sur cette carte offensive lors du match face au CR Témouchent, en Coupe d'Algérie, notamment en l'absence des deux attaquants Riyad Benayad et Bonfils-Caleb Bimenyimana. Dans le cas où il sera aligné d'entrée jeudi, l'attaquant usmiste ne devra pas rater cette opportunité pour gagner des points et relancer ainsi la concurrence dans son poste, où les places sont devenues très chères depuis la venue de Merghem et Khaldi.

BENMAÂZOUZ ATTEND UN SIGNE

Le premier responsable de la barre technique du club dispose de deux solutions. La première, c'est Ahmed Khaldi. Mais ce qu'il faut savoir, est que ce dernier n'a pas convaincu comme attaquant de pointe. Certes, c'est un attaquant puissant qui a une bonne détente, mais il préfère évoluer sur l'aile droite de l'attaque, en misant beaucoup plus sur les pénétrations et les tirs. La deuxième, c'est le jeune Said Benmaâzouz. Certes, la donne a changé concernant sa situation après le départ de Nabil Maâloul et la venue de Marcos Paqueta, mais il demeure une valeur sûre. Un talentueux attaquant qui a déjà brillé face à l'Olympique Magrane en Coupe d'Algérie le 16 janvier dernier, où il a été l'auteur d'un triplé. Et comme l'adversaire de jeudi n'est pas un grand calibre, ça reste envisageable pour que le jeune attaquant soit aligné parmi le onze de départ au poste d'attaquant de pointe. Eternel remplaçant sous la coupe de Paqueta, Benmaâzouz devrait enfin avoir la chance de jouer à l'occasion de l'important rendez-vous de jeudi. Une opportunité qu'il ne devrait pas rater pour gagner des points et montrer ainsi ce dont il est capable.

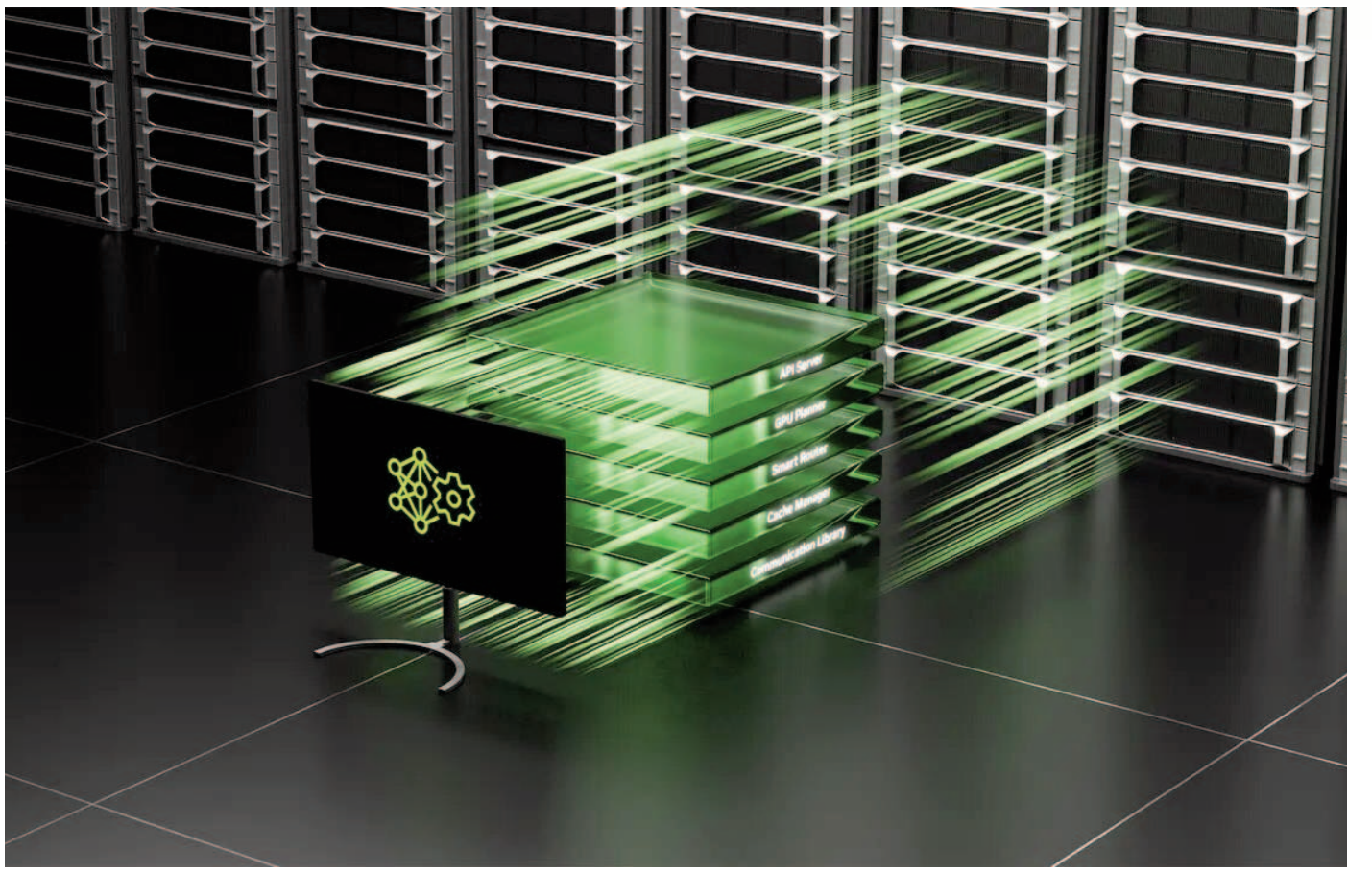
MCA/ LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINS

Ben Yahia : «Je veux des guerriers contre les Pirates»

À MOINS d'une semaine du quart de finale aller de la Ligue des champions africains contre Orlando Pirates, le Mouloudia d'Alger poursuit sa préparation avec sérieux. Le coach Khaled Ben Yahia fouette le mental de ses joueurs.Privé de ses internationaux jusqu'au 25 mars, Khaled Ben Yahia a profité de cette période pour adresser un message fort aux autres de ses joueurs. L'entraîneur tunisien, conscient de l'enjeu, a insisté sur la mobilisation de tout son groupe, l'efficacité offensive et l'attitude à adopter face aux Sud-Africains. Alors que certains joueurs pourraient penser que leur rôle est secondaire, Ben Yahia a tenu à les rassurer. «Je compte sur tout le monde, car c'est avec un groupe soudé et concerné que nous irons au bout», a-t-il affirmé d'un ton ferme. Il a insisté sur l'importance des remplaçants, qui doivent se tenir prêts à tout moment. «Le football est imprévisible. Des absences, des blessures, des changements tactiques… Chacun doit être prêt à répondre présent.» Dans cette optique, le coach du Doyen a intensifié les entraînements pour donner du rythme aux joueurs qui ont eu moins de temps de jeu ces dernières semaines. Il a également mis en place plusieurs oppositions internes pour tester différentes formules. «Ce n'est pas parce que vous avez moins joué que vous ne serez pas décisifs le 1er avril. Ce quart de finale est une bataille qui se jouera sur les détails».Si le Mouloudia a retrouvé son efficacité offensive ces derniers matchs, comme face à Khenchela (2-2) au stade du 5-Juillet, l'équipe a aussi manqué de réalisme. «Dans des matchs de haut niveau, les occasions, il faut les concrétiser. Contre une équipe comme Orlando Pirates, on n'aura pas dix opportunités. Si on en a deux ou trois, on doit marquer.»Le coach a pris l'exemple du match contre Khenchela, où le MCA s'est créé de nombreuses occasions sans réussir à plier la rencontre. «Vous avez marqué deux fois, mais vous avez aussi raté deux penalties et d'autres occasions qui auraient dû tuer le match. En Ligue des champions, on ne peut pas se permettre un tel gaspillage.» Il a également mis en garde contre le manque de lucidité dans la finition. «Ce n'est pas une question de chance, c'est une question de concentration et de travail. Soyez froids devant le but, soyez des tueurs !» « Ce match se jouera avec les pieds, mais aussi avec le cœur et la tête »Alors que le compte à rebours avant le choc est lancé, Ben Yahia a insisté sur l'état d'esprit que ses joueurs devront afficher sur la pelouse du 5-Juillet. «Je veux des guerriers le 1er avril face aux Pirates. Ce match ne se jouera pas uniquement avec les pieds, mais aussi avec le cœur et la tête.» Le technicien tunisien a rappelé à ses joueurs que les matchs à élimination directe exigent une mentalité
irréprochable. «Ceux qui ne sont pas prêts à souffrir, à courir jusqu'à la dernière seconde, à se battre sur chaque ballon, ne joueront pas ce match. Orlando Pirates viendra ici pour nous faire déjouer, mais c'est nous qui devons imposer notre loi.» Ben Yahia a conclu son discours en martelant un dernier message : «Ne vous contentez pas de jouer ce quart de finale, jouez-le pour le gagner ! Ce club mérite d'aller plus loin, et c'est à vous de l'emmener là où il doit être».

Nvidia veut rendre l'IA de DeepSeek 30 fois plus rapide - son PDG explique comment

Le nouveau logiciel Dynamo répartit l'inférence de l'IA sur 1 000 GPU afin d'augmenter le débit des requêtes. De quoi rattraper DeepSeek ?



NVIDIA GTC (San Jose, Californie) - En janvier, l'émergence du programme d'intelligence artificielle R1 de DeepSeek a provoqué une chute des marchés boursiers. Sept semaines plus tard, le géant des puces Nvidia, force dominante dans le traitement de l'IA, tente de rattraper le coup.

Jensen Huang, cofondateur et PDG de Nvidia, a expliqué comment ses puces Blackwell peuvent accélérer considérablement DeepSeek R1.

Nvidia affirme que ses puces GPU peuvent traiter 30 fois le débit que DeepSeek R1 aurait normalement dans un centre de données. Et ce mesuré par le nombre de jetons par seconde. Comment ? En utilisant un nouveau logiciel open-source appelé Nvidia Dynamo. "Dynamo peut fournir 30 fois plus de performances avec le même nombre de GPU dans la même architecture pour des modèles de raisonnement comme DeepSeek", a déclaré Ian Buck, responsable HPC chez Nvidia.

Accomplir plus de travail par seconde de temps machine en divisant le travail pour l'exécuter en parallèle

Le logiciel Dynamo, disponible aujourd'hui sur GitHub, répartit le travail d'inférence entre 1 000 puces GPU Nvidia. Il est possible d'accomplir plus de travail par seconde de temps machine en divisant le travail pour l'exécuter en parallèle.

Résultat : Pour une tâche d'inférence dont le prix est fixé à 1 dollar par million de jetons, un plus grand nombre de jetons peut être exécuté chaque seconde. Ce qui augmente le revenu par seconde pour les services fournissant les GPU.

Selon M. Buck, les fournisseurs de services peuvent alors décider d'exécuter davantage de requêtes de clients sur DeepSeek. Ou de consacrer plus de traitement à un seul utilisateur afin de facturer davantage pour un service "premium".

Vers des services d'IA Premium

"Les usines d'IA peuvent ainsi offrir un service premium", a déclaré Buck, "et également augmenter le volume total de jetons de l'ensemble de leur usine." Le terme "usine d'IA" est une expression utilisée par Nvidia pour désigner les services à grande échelle qui exécutent un volume important de travaux d'IA en utilisant les puces, les logiciels et les équipements en rack de la société.

La perspective d'utiliser plus de puces pour augmenter le débit (et donc l'activité) pour l'inférence de l'IA est la réponse de Nvidia aux inquiétudes des investisseurs. Avec la déflagration DeepSeek, ils se sont mis à penser que moins de calcul serait utilisé pour l'IA. Pourquoi ? Parce que DeepSeek peut réduire la quantité de traitement nécessaire pour chaque requête.

En utilisant Dynamo avec Blackwell, le modèle actuel du GPU d'IA haut de gamme de Nvidia, les centres de données d'IA peuvent produire 50 fois plus de revenus qu'avec l'ancien modèle, Hopper, a déclaré M. Buck.

Travail sur la virgule flottante quatre bits

Nvidia a aussi publié sa propre version modifiée de DeepSeek R1 sur HuggingFace.

La version Nvidia réduit le nombre de bits utilisés par R1 pour manipuler les variables à ce que l'on appelle "FP4", ou virgule flottante quatre bits. Cela représente une fraction du calcul nécessaire pour la virgule flottante standard 32 ou le B-float 16.

"Cela augmente considérablement les performances de Hopper à Blackwell", a déclaré M. Buck. "Nous l'avons fait sans perte de précision".

Nouvelle version de Blackwell, "Ultra"

Outre Dynamo, Huang a dévoilé la nouvelle version de Blackwell, "Ultra". La nouvelle version améliore divers aspects du Blackwell 200, comme l'augmentation de la mémoire DRAM de 192 Go de mémoire HBM3e à large bande passante jusqu'à 288 Go.

Associé à la puce CPU Grace de Nvidia, un total de 72 Blackwell Ultras peut être assemblé dans l'ordinateur en rack NVL72 de la société.

Le système augmentera les performances d'inférence en FP4 de 50 % par rapport au NVL72 basé sur les puces Grace-Blackwell 200.

Des ordinateurs pour faire de l'IA à la maison annoncés par NVIDIA

Toutes ces annonces ont été effectuées en ouverture de la conférence GTC 2025 de NVIDIA. Et d'autres annonces ont suivi. Le minuscule ordinateur personnel destiné aux développeurs d'IA, dévoilé au CES en janvier sous le nom de Project Digits, a reçu sa marque officielle sous le nom de DGX Spark.

L'ordinateur utilise une version du combo Grace-Blackwell appelée GB10. Nvidia prend les réservations pour le Spark à partir d'aujourd'hui.

Une nouvelle version de l'ordinateur de bureau DGX "Station", présenté pour la première fois en 2017, a été dévoilée. Le nouveau modèle utilise le Grace-Blackwell Ultra et sera livré avec 784 gigaoctets de DRAM.

C'est un grand changement par rapport à la DGX Station originale, qui s'appuyait sur des CPU Intel en tant que processeur hôte principal. L'ordinateur sera fabriqué par Asus, BOXX, Dell, HP, Lambda et Supermicro. Et il sera disponible "plus tard cette année".

Adaptation de Llama par NVIDIA

Huang a aussi parlé d'une adaptation des modèles de langage Llama de Meta, appelés Llama Nemotron, avec des capacités de "raisonnement".

Il s'agit en fait de la production d'une chaîne de résultats détaillant les étapes menant à une conclusion. Nvidia affirme que les modèles Nemotron "optimisent la vitesse d'inférence de 5 fois par rapport à d'autres modèles de raisonnement".

Les développeurs peuvent accéder aux modèles sur HuggingFace.

Nouveaux commutateurs réseau Spectrum-X

Comme prévu, Nvidia a proposé pour la première fois une version de son commutateur réseau "Spectrum-X" qui place l'émetteur-récepteur à fibre optique dans le même boîtier que la puce du commutateur au lieu d'utiliser des émetteurs-récepteurs externes standard.

Selon Nvidia, ces commutateurs, dont les vitesses de port sont de 200 ou 800 Go/s, offrent "une efficacité énergétique 3,5 fois supérieure, une intégrité des signaux 63 fois supérieure, une résilience du réseau 10 fois supérieure et un déploiement 1,3 fois plus rapide".

Les commutateurs ont été développés avec Taiwan Semiconductor Manufacturing, les fabricants de lasers Coherent et Lumentum, le fabricant de fibres Corning et l'assembleur sous contrat Foxconn.

NVIDIA se penche aussi sur l'informatique quantique

Nvidia construit à Boston un centre de recherche sur l'informatique quantique qui intégrera du matériel quantique à des superordinateurs d'intelligence artificielle en partenariat avec Quantinuum, Quantum Machines et QuEra.Cette installation permettra aux partenaires de Nvidia d'accéder aux baies Grace-Blackwell NVL72.

Du neuf pour Omniverse et Cosmos

Huang a annoncé de nouveaux partenaires intégrant le logiciel Omniverse de l'entreprise pour la collaboration en matière de conception virtuelle de produits, notamment Accenture, Ansys, Cadence Design Systems, Databricks, Dematic, Hexagon, Omron, SAP, Schneider Electric avec ETAP et Siemens.

Nvidia a dévoilé Mega, un "modèle" de conception logicielle qui se branche sur le logiciel Cosmos de Nvidia pour la simulation, la formation et l'essai de robots. Parmi les premiers clients, Schaeffler et Accenture utilisent Meta pour tester des flottes de mains robotisées pour des tâches de manutention.

General Motors travaille actuellement avec Nvidia sur "la prochaine génération de véhicules, d'usines et de robots" en utilisant Omniverse et Cosmos.

De nouvelles cartes graphiques

Nvidia a aussi mis à jour sa gamme de cartes graphiques RTX.

La RTX Pro 6000 Blackwell Workstation Edition offre 96 Go de DRAM et peut accélérer de 20 % les tâches d'ingénierie telles que les simulations dans le logiciel Ansys.

Une deuxième version, Pro 6000 Server, est destinée à fonctionner dans les racks des centres de données. Une troisième version met à jour RTX dans les ordinateurs portables.

Des modèles de base pour la robotique

Poursuivant l'accent mis sur les "modèles de base" pour la robotique, dont Huang a parlé pour la première fois au CES lorsqu'il a dévoilé Cosmos, il a révélé mardi un modèle de base pour les robots humanoïdes appelé Nvidia Isaac GROOT N1.

Les modèles GROOT sont pré-entraînés par Nvidia pour atteindre la pensée du "Système 1" et du "Système 2", une référence au livre Thinking Fast and Slow du scientifique cognitif Daniel Kahneman. Le logiciel peut être téléchargé sur HuggingFace et GitHub.

Le géant de l'équipement médical GE est l'un des premiers à utiliser la version Isaac for Healthcare de Nvidia Isaac. Le logiciel fournit un environnement médical simulé qui peut être utilisé pour former des robots médicaux. Les applications pourraient inclure l'exécution de tests aux rayons X et aux ultrasons dans les régions du monde qui manquent de techniciens qualifiés pour ces tâches. Nvidia a déclaré qu'il s'agissait de l'événement GTC le plus important à ce jour, avec 25 000 participants attendus en personne et 300 000 en ligne.

Intel a une arme secrète pour gagner la guerre des PC portables

Pour s'imposer sur le marché, crucial, des laptops, Intel pourrait bien avoir une carte maîtresse dans sa manche, une iGPU remarquablement performante.



Après des semaines de tumultes, Intel cherche aujourd'hui à rassurer. Pour ce faire, l'entreprise compte sur le double lancement des processeurs Arrow Lake pour PC de bureau et Lunar Lake pour PC portables. Dans un cas comme dans l'autre cependant, si les progrès d'Intel sont réels, ils ne semblent pas suffisants pour renverser la vapeur. Il se pourrait toutefois que les prochaines puces Arrow Lake-H/HX puissent changer la donne.

L'iGPU d'Arrow Lake-H/HX s'évade

L'information est encore à prendre avec un certain recul, dans la mesure où Intel n'est pas entrée dans les détails de cette prochaine gamme de puces. À l'heure actuelle, les seuls processeurs Arrow Lake évoqués par Intel sont les Core Ultra 5 245K, Core Ultra 7 265K et Core Ultra 9 285K pour nos PC de bureau.
Reste que sur les bases de données de GFXBench, Digital Trends a remarqué la présence d'une nouvelle solution graphique signée Intel, l'Arc 140T. Une solution que l'on peut légitimement considérer comme l'unité graphique des futures puces Arrow Lake-H/HX plutôt que comme la base de prochaines cartes graphiques dédiées, compte tenu du nom utilisé et de l'écart existant avec les actuelles solutions graphiques utilisées sur Lunar Lake.
En effet, sur GFXBench, cet Intel Arc 140T est mis en face des Intel Arc 140V, lesquels constituent le cœur de l'architecture Xe2 actuellement utilisée sur les processeurs Lunar Lake Intel Core Ultra 200V, que l'on retrouve notamment dans les Zenbook S14 d'ASUS.

62 % de performances en plus vs Lunar Lake ?

Digital Trends s'appuie sur le tweet d'un certain Michael (@miktdt) qui, le premier, s'est rendu compte de la présence de l'Arc 140T, épaulé par 16 Go de mémoire, mais à propos duquel on ne connaîtra rien d'autre. Il est opposé à l'Arc 140V, dans une version avec 16 Go de mémoire et dans une autre avec 8 Go. Sans surprise, cette seconde mouture est la dernière du trio dès lors qu'il est question de performances. Avec une définition d'image de 2 560 x 1 440 pixels, la solution Arc 140V + 8 Go atteint les 6 613 images pour 106,7 images par seconde de moyenne. À partir du moment où elle est associée à 16 Go de mémoire, elle atteint 6 839 images et 110,3 ips.
Reste que ces deux résultats sont loin, très loin, de ce que réalise l'Arc 140T avec 16 Go. On parle ici de 11 056 images et de 178,3 ips de moyenne, soit un progrès de 62 % par rapport au 140V + 16 Go, alors que les deux GPU partagent le même type de mémoire et le même nombre de cœurs, 8.
Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, mais le résultat est prometteur.
En principe, cet Arc 140T devrait être présenté en début d'année prochaine. Il s'agit du moment retenu par Intel pour dévoiler les CPU Arrow Lake-H/HX. Reste que cela pourrait donner une vigueur nouvelle à Intel sur le marché des portables, alors que Lunar Lake a déjà fait bouger les lignes.

Samsung Galaxy Z Fold 7 : il pourrait être lancé en deux versions différentes



UNE NOUVELLE information laisse à penser que le Galaxy Z Fold 7 pourrait venir en deux modèles. Samsung nous préparerait-il une surprise ? L'année 2024 aura été un peu particulière pour Samsung au niveau des smartphones pliables. Car pour la première fois, le constructeur sud-coréen a, après le lancement habituel de l'été, proposé une version Special Edition pour son Galaxy Z Fold 6. Une initiative qui lui aurait donné certaines idées pour l'année prochaine semble-t-il !

Deux Galaxy Z Fold 7 différents pour cette année 2025 ?

Le fait d'avoir été dépassé par Huawei aurait-il boosté l'imagination de Samsung dans le domaine du smartphone pliable ? Peut-être. Car le média GalaxyClub.nl vient d'obtenir les noms de codes des prochains smartphones pliables, noms de code qui laissent à penser que quelque chose se prépare. En effet, si le Galaxy Z Flip 7 a pour nom de code « B7 » et le Galaxy Z Fold 7 « Q7 », il y a un troisième nom de code qui a été transmis… à savoir « Q7M » ! Un nom de code qui laisse clairement penser qu'un second Galaxy Z Fold 7 serait en préparation !

L'hypothèse du tout premier Galaxy Z Fold à trois écrans

Une vraie révolution si c'était bien le cas. Reste à savoir ce que Samsung pourrait bien proposer avec cette seconde version. Serait-ce une suite du Special Edition, avec un appareil qui embarquerait des caractéristiques haut de gamme exclusives, à l'image du capteur principal de 200 Mpx du Special Edition ? Ou alors, le géant de Séoul voudrait-il aller plus loin ? On se souvient en effet qu'après la sortie du premier smartphone à triple écran de Huawei, le Huawei Mate XT, et l'information selon laquelle d'autres constructeurs chinois voudraient s'y mettre, une rumeur indiquait que Samsung pourrait développer son propre smartphone à trois écrans. Alors, Q7M est-il le nom de code de cette innovation potentielle ?

Des chercheurs suisses dévoilent le laser picoseconde le plus puissant jamais conçu (100 MW)



DES SCIENTIFIQUES viennent de repousser les frontières du possible : concevoir un laser surpuissant capable d'émettre des impulsions ultrabrèves de 100 MW. Une innovation qui pourrait trouver des applications dans de nombreux domaine. Dans les laboratoires de l'ETH Zurich, une équipe de physiciens travaille à faire avancer la technologie laser ; l'université est même un acteur de premier plan dans ce domaine de recherche. Ces derniers ont développé un système capable de générer des impulsions lumineuses d'une puissance de 100 mégawatts sur des durées infinitésimales – moins d'une picoseconde, soit un millionième de millionième de seconde. C'est cette durée d'impulsion, sur une échelle de temps extrêmement courte, qui explique le nom de laser picoseconde.

Quand la miniaturisation rencontre la puissance

L'innovation de l'ETH dans une architecture laser radicalement repensée. Traditionnellement, pour atteindre de telles puissances, les systèmes laser nécessitaient plusieurs étages d'amplification externes et très encombrants. Les chercheurs zurichois ont bouleversé cette approche en concentrant toute la technologie dans un composant central : un disque plus fin qu'un cheveu, où des atomes d'ytterbium, emprisonnés dans une structure cristalline, agissent comme source lumineuse lorsqu'ils sont excités. Autour de ce cœur technologique, l'équipe a développé deux innovations déterminantes.
La première consiste en un système sophistiqué de miroirs formant ce que les physiciens appellent une « cavité réplicative ». Ce dispositif permet d'amplifier le faisceau laser à de très hauts niveaux d'intensité tout en maintenant une stabilité remarquable.
La seconde innovation repose sur un miroir semi-conducteur de nouvelle génération baptisé SESAM (Semiconductor Saturable Absorber Mirror), enrichi d'une fine fenêtre en saphir. Ce composant joue un rôle fondamental dans le système : il transforme le faisceau continu en impulsions ultrabrèves d'une puissance exceptionnelle. « Cette réussite couronne des années d'exploration passionnante des arcanes de la physique laser », souligne Ursula Keller, physicienne dirigeant le projet.

Des performances époustouflantes

Les impulsions générées, à leur niveau maximal, pourraient alimenter momentanément 100 000 aspirateurs. La puissance moyenne du laser, de l'ordre de 550 watts, dépasse de plus de 50 % les précédents records expérimentaux. Comme expliqué précédemment, ce nouveau laser est très compact. « Jusqu'à présent, des impulsions d'une telle puissance ne pouvaient être obtenues qu'en faisant passer des impulsions plus faibles à travers plusieurs amplificateurs séparés à l'extérieur du laser » explique Moritz Seidel, physicien ayant participé au projet. Cette avancée ouvre des perspectives d'applications jusqu'alors hors d'atteinte. Dans le domaine des horloges atomiques, ces impulsions très courtes permettront une mesure du temps d'une précision inégalée. En médecine, elles permettraient d'examiner les tissus organiques sans les endommager. Les industries pourraient également l'utiliser pour améliorer le contrôle qualité des matériaux grâce à des analyses non destructives. Pour les secteurs des communications spatiales et de la fusion nucléaire (domaine sur lequel travaille la start-up Xcimer), ce laser est littéralement de l'or en barre.
L'ETH Zurich, grâce à son laser d'un nouveau genre, confirme une fois de plus son positionnement de leader mondial dans le domaine de la recherche en physique et en optique. Une réputation acquise depuis le début du XX^{e} siècle, grâce aux travaux de nombreux chercheurs, dont plusieurs lauréats du prix Nobel.

La didaskaleinophobie est la peur d'aller à l'école !



Les enfants qui ont cette phobie peuvent être victimes d'intimidation, souffrent de troubles d'apprentissage et se sentent sous pression scolaire, en particulier au moment des examens.
Cette phobie peut aussi causer une anxiété intense, des palpitations cardiaques, des nausées, et surtout, une profonde dépression. La didaskaleinophobie peut également entraîner des pensées suicidaires.

L'entité la plus lumineuse de l'univers est 420 billions de fois plus lumineuse que notre soleil !

Dans une galaxie lointaine, très lointaine, un trou noir colossal 12 milliards de fois plus massif que notre soleil a été découvert par Chao-Wei Tsai du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa.
Situé à 12,8 milliards d'années-lumière de la Terre, ce trou noir géant se trouve à l'intérieur d'un quasar, une galaxie très énergétique qui brille 420 billions de fois plus que notre soleil. Cette incroyable lumière du quasar, nommé WISE J224607.57-052635.0, est due au rayonnement émis lorsque la matière est accélérée et aspirée dans le trou noir massif.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

(Lima): Un pêcheur péruvien, naufragé en haute mer, survit 94 jours

Un pêcheur péruvien de 61 ans a été retrouvé vivant dans les eaux internationales après avoir dérivé durant 94 jours et a quitté l'hôpital samedi, a confirmé la Marine péruvienne à l'AFP.
C'est un navire équatorien qui a repéré mardi le petit bateau de pêche artisanal de Maximo Napa, dérivant au large du port de Chimbote, dans le nord du Pérou, selon le capitaine de port de la Marine péruvienne, Jorge González.
« M. Napa est arrivé en bonne condition physique. Il pouvait marcher, se laver. Choqué, mais dans un bon état physique », a-t-il déclaré. Il est sorti samedi de l'hôpital Nuestra Señora de las Mercedes de Païta, a-t-il ajouté.
Le pêcheur avait appareillé le 7 décembre dans le port de San Juan de Marcona, à Ica. Mais les mauvaises conditions météorologiques et le courant lui avaient fait perdre le cap. Son petit bateau, qui n'avait pas de balise radio, s'est alors retrouvé en haute mer.
« C'est un miracle qu'ils soient tombés sur mon papa […]. Nous n'avons jamais perdu espoir », a confié à la station de radio RPP sa fille, Ines Napa.
Maximo Napa a survécu en mangeant des cafards, des oiseaux et une tortue, selon le récit qu'il en a fait, en larmes, vendredi soir aux médias locaux, à son retour au Pérou.
« Je ne voulais pas mourir, pour ma mère. J'ai une petite-fille de deux mois, je me suis accroché à ça. Chaque jour je pensais à ma mère », a-t-il dit.



Etats-Unis : Un « climat de terreur »… Jusqu'où peut aller la purge des universités lancée par Donald Trump ?

Au ban de l'école
Entre coupes budgétaires drastiques, pressions politiques et censure, Donald Trump attaque ouvertement le monde universitaire américain

Coupes drastiques des subventions, diatribes haineuses et pressions politiques… Aux Etats-Unis, le monde universitaire fait face à une véritable « purge » de la part de l'administration Trump depuis le retour du républicain à la Maison-Blanche. « Mais contrairement à la purge maccarthyste, menée sur la base de suspicions de communisme [dans les années 1950 aux Etats-Unis], celle-ci n'est pas essentiellement politique. Ce sont des pans entiers de la recherche qui sont rayés de la carte. On veut supprimer la vérité », s'indigne le sociologue Bernard Lahire.

L'administration a en effet publié une liste de sujets censurés dans les recherches subventionnées. « On observe une véritable volonté de taire tout ce qui a trait au dérèglement climatique ainsi qu'aux inégalités, de classe ou de genre, ou à la transidentité, que l'administration Trump considère comme une aberration sociale. Mais même sur la santé, de nombreux sujets sont censurés, car le virilisme de Donald Trump le pousse à penser que beaucoup de choses ne servent à rien », explique le directeur de recherche CNRS au Centre Max-Weber.

Une « attaque en règle » contre ceux qui défient « son autorité »

Jeudi, le président américain a signé un décret visant à enterrer le ministère de l'Education (qui, lui aussi, ne servirait à rien). Certes, dans un pays où l'éducation est principalement aux mains des autorités locales, ce démantèlement n'est pas aussi dévastateur qu'il pourrait l'être en France. Mais cela reste un symbole. Car il ne faut pas s'y tromper, assure Vincent Michelot, professeur d'histoire politique des Etats-Unis à Sciences Po Lyon : « nous assistons à une attaque en règle de l'enseignement supérieur [outre-Atlantique] et elle prend de nombreuses formes ».
Mais Donald Trump ne fait pas exception. « Lors des périodes de populisme, on s'en prend toujours aux intellectuels et aux universités. C'est une constante, simplement l'ampleur est ici tout simplement stupéfiante », assure le vice-président chargé des relations internationales à l'École normale supérieure de Lyon. D'autant plus que le président américain est un adepte des contrevérités, un art difficilement compatible avec la rigueur scientifique.
En avril 2020, lors d'une conférence de presse en pleine pandémie de Covid-19, le président d'alors avait suggéré l'idée de s'injecter de la javel pour faire un « nettoyage » du corps. Il avait évidemment été contredit (mais aussi moqué) par de nombreux scientifiques. « Il les voit comme des gens qui remettent en question son autorité, tout simplement », note Bernard Lahire. Parfois, « il règle aussi des griefs personnels », ajoute Vincent Michelot. Il cite notamment le conflit sur les étudiants transgenres qui a opposé la gouverneure du Maine et Donald Trump. Il s'est soldé par une coupe de 30 millions d'aide fédérale aux universités publiques de l'Etat, rétablis depuis. « Dans tout pouvoir autoritaire, il y a une part d'arbitraire purement personnel », abonde Bernard Lahire.

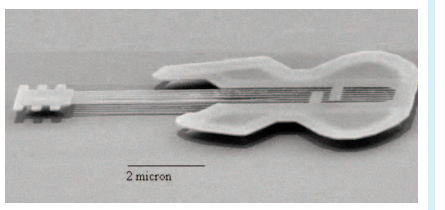
Des centaines de millions de dollars en jeu

Fidèle à sa volonté de faire des économies, Donald Trump a supprimé une myriade de financements fédéraux universitaires depuis son retour en janvier. L'université Johns Hopkins (Maryland) va perdre 800 millions de dollars de fonds fédéraux à cause des coupes drastiques subies par l'agence américaine de développement. En conséquence, l'établissement a licencié plus de 2.000 personnes. « A Stanford [Californie], ils ont perdu 230 millions de dollars de subvention.
Et à Columbia [New York], c'est 400 millions ! », explique Vincent Michelot. Les chiffres se succèdent, mais « il faut laisser retomber la poussière pour savoir combien d'argent sera réellement amputé », note le spécialiste des Etats-Unis, alors que de nombreuses suspensions sont toujours en cours d'examen par l'administration ou la justice.
Quel que soit le chiffre final, la facture restera salée pour le monde scientifique états-unien. Mais aussi pour la démocratie. La semaine dernière, Columbia a publié un communiqué annonçant des sanctions à l'encontre d'étudiants impliqués dans les manifestations pro-palestiniennes qui ont secoué l'université au printemps dernier. Parmi elles, des suspensions de plusieurs années, des exclusions et des retraits « temporaires » de diplômes.

Un climat de « terreur »

« C'est probablement un levier dans l'espoir de récupérer des financements », estime Vincent Michelot, qui rappelle que Donald Trump est régulièrement « transactionnel ». « Les universités font le dos rond. Elles essayent de se montrer gentilles et conciliantes » regrette Bernard Lahire. En agissant ainsi, les facs tout comme les universitaires espèrent que la foudre de l'administration Trump ne « leur tombe pas dessus ».
Mercredi, le ministre de la Recherche français a dénoncé le fait qu'un chercheur français a été refoulé à la frontière des Etats-Unis pour avoir exprimé « une opinion personnelle sur la politique menée par l'administration Trump ». Bernard Lahire insiste sur le climat de « terreur » actuel : « Des universitaires américains refusent de témoigner car ils ont peur d'être reconnus et d'en faire les frais. Quand les gens en sont là, c'est que le régime autoritaire fonctionne à plein régime. »

La plus petite guitare du monde a la taille d'un globule rouge !

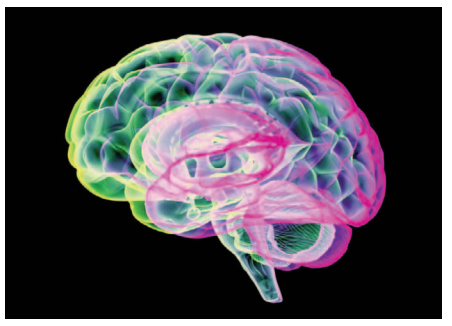


DÉVELOPPÉE par des chercheurs de l'Université Cornell à New York, cette guitare est à seulement dix micromètres de long. Pour bien comprendre la longueur, il faudrait un million de micromètres pour faire un mètre. La guitare a six cordes, chaque corde est à seulement 50 nanomètres (une centaine d'atomes).
Fabriquée à partir de silicium cristallin, cette minuscule guitare démontre une nouvelle technologie pour une nouvelle génération de dispositifs électromécaniques.
La guitare peut effectivement être jouée, mais elle est tellement petite que les sons produits seraient inaudibles à l'oreille humaine.

Le cerveau ferait partie des organes humains les plus contaminés par les microplastiques



Des échantillons de cerveaux recueillis lors d'autopsies aux États-Unis ont été analysés. Selon une étude publiée dans la revue Nature Medicine, des particules de plastique y seraient présentes à des niveaux élevés (The Guardian).



Après les poumons, le placenta, les testicules, le foie, les vaisseaux sanguins, les articulations et même la moelle épinière… il ne manquait plus que lui : le cerveau est venu rejoindre la liste des organes humains contaminés par les microplastiques et les nanoplastiques – d'infimes particules de plastique dont la taille varie entre un milliardième de mètre (nanomètre) et cinq millimètres.

Les auteurs d'une étude publiée le 3 février dans la revue Nature Medicine (A.J. Nihart et al., 2025) ont en effet détecté des particules de plastique dans des échantillons de tissu cérébral recueillis lors d'autopsies en 2016 et en 2024 à Albuquerque, Nouveau-Mexique (sud-ouest des États-Unis), relatait le Guardian au moment où ces travaux étaient encore en phase de pré-publication (21 août 2024).

Ainsi, "les 91 échantillons de cerveau en contenaient en moyenne 10 à 20 fois plus que les autres organes" (foie et reins), pointaient nos confrères britanniques.

Ce qui ferait du centre de commandement nerveux de notre organisme "l'un des tissus les plus pollués par le plastique jamais échantillonnés", note l'étude.

PLUS DE PLASTIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT, ET DANS LE CERVEAU

Parmi ces prélèvements, ceux réalisés le plus récemment, au nombre de 24, contenaient en moyenne environ 0,5 % de plastique en poids. "C'est assez alarmant", a confié au Guardian Matthew Campen, toxicologue et professeur de sciences pharmaceutiques à l'université du Nouveau-Mexique, premier auteur de l'étude. Et de souligner : Il y a beaucoup plus de plastique dans notre cerveau que je ne l'aurais imaginé ou que je n'aurais pu le tolérer. Il semblerait en outre que la situation s'aggrave. L'étude révèle en effet que la quantité de microplastiques dans l'ensemble des échantillons de cerveau de 2024 était supérieure d'environ 50 % au total des échantillons datant de 2016.

La concentration de ces polluants synthétiques dans le cerveau humain augmenterait donc à un "rythme similaire à celui observé dans l'environnement".

Si elles demandent à être confirmées et élargies à davantage de personnes, les conclusions de l'étude semblent néanmoins cohérentes avec des travaux antérieurs ayant déjà décelé des particules de plastique dans le cerveau d'animaux non humains, remarque Bethanie Carney Almroth, éco-toxicologue à l'université de Göteborg en Suède, qui n'a pas contribué à la nouvelle étude. Or, compte tenu des connaissances actuelles sur les effets du plastique sur la santé des animaux (cancers, problèmes de fertilité, d'immunité, de mémoire et d'apprentissage), ainsi que des études sur les cellules humaines en laboratoire (effet de stress oxydatif), ces nouveaux résultats chez l'homme "soulèvent de nombreuses inquiétudes" : "Je dirais que c'est effrayant", frémit la chercheuse.

MALADIE D'ALZHEIMER ?

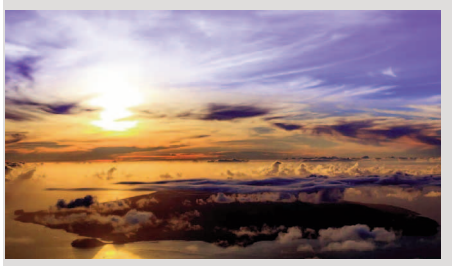
Par ailleurs, sans toutefois pouvoir prouver un lien de cause à effet, les auteurs notent que la douzaine d'échantillons de cerveau prélevés sur des personnes décédées de démence, notamment de la maladie d'Alzheimer, contenaient jusqu'à 10 fois plus de plastique en poids par rapport à ceux de personnes décédées d'autres causes.

"Je ne sais pas combien de plastique notre cerveau peut encore accumuler sans que cela ne pose de problèmes", se demande ainsi Matthew Campen.

"Il est désormais impératif de déclarer une urgence mondiale" pour lutter contre la pollution plastique, prône pour sa part le Dr Sedat Gündoğdu, de l'université de Cukurova, en Turquie, également contacté par le média britannique.

Car l'humanité et la faune sauvage se trouvent exposées aux polymères de plastique et à leurs additifs chimiques (phtalates et bisphénols, notamment) à travers l'eau, l'air et l'alimentation. "Il n'y a plus rien de vierge, des profondeurs de la mer à l'atmosphère (des études avaient décelé des microplastiques dans les nuages, NDLR) en passant par le cerveau humain", conclut Bethanie Carney Almroth.

En interdisant l'exploitation de ses fonds marins jusqu'en 2050, le Portugal montre l'exemple



C'EST UNE première en Europe : vivement critiquée par de nombreux pays, l'exploitation minière des fonds marins n'avait pourtant jamais été formellement interdite. C'est pourtant maintenant chose faite au Portugal, grâce à une nouvelle proposition de loi interdisant formellement toute exploitation jusqu'en 2050. Une décision qui pourrait servir d'exemple à de nombreux pays critiquant la future pratique... tout en étudiant de possibles projets d'exploitation. Le Parlement portugais a voté vendredi en faveur d'un moratoire interdisant l'exploitation minière des grands fonds sous-marins de ses eaux territoriales jusqu'en 2050, une décision inédite en Europe.

Plusieurs textes en ce sens, dont ceux déposés par des députés du parti au pouvoir et par l'opposition socialiste, ont été adoptés en première lecture et serviront de base à une loi qui sera ensuite soumise à un vote final. Le Portugal est ainsi en passe de devenir "le premier pays européen à inscrire dans la loi une interdiction de cette activité tant qu'il n'y a pas davantage de données scientifiques" sur son impact sur l'environnement, a commenté auprès de l'AFP la militante écologiste Catarina Abril, de l'ONG environnementale portugaise Sciaena. Dans un communiqué conjoint avec Sciaena, l'antenne portugaise du Fonds mondial pour la nature (WWF) et la "Sustainable Ocean Alliance" (SOA) se sont également félicitées de la décision prise par le Parlement de Lisbonne.

ARRÊTER LA MACHINE AVANT QU'ELLE NE DÉMARRE

Une trentaine de pays, soutenus par des ONG qui dénoncent les risques posés par cette future activité sur des écosystèmes mal connus, se sont prononcés en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds sous-marins en haute mer mais, d'après Mme. Abril, seuls les îles du Pacifique des Palaos et des Fidji l'ont déjà interdite dans leurs eaux territoriales.

Avec l'archipel des Açores, situé en plein milieu de l'Atlantique nord, le Portugal pourrait disposer d'importantes ressources minières dans les profondeurs de sa zone économique exclusive.

Les fonds marins, entre 4 000 et 6 000 mètres de profondeur, suscitent une convoitise de plus en plus grande car certains contiennent des métaux sous plusieurs formes, dont des nodules polymétalliques. Ces petits cailloux sont riches notamment en manganèse, cobalt ou nickel, très demandés car utilisés dans les batteries de véhicules électriques.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



BIEN-ÊTRE

Cancer du poumon : de mauvais pronostic mais guérissable

Le cancer du poumon est le cancer le plus fréquent 2e chez l'homme, 3e chez la femme. C'est un cancer dit "de mauvais pronostic" mais on peut en guérir.

Le cancer du poumon est le 3e cancer le plus fréquent en France (2e chez l'homme et 3e chez la femme). Il est dit "de mauvais pronostic" mais "on peut guérir", insiste le Pr Jacques Cadranel, Chef du Service de Pneumologie et Oncologie Thoracique à l'hôpital Tenon (Paris). "L'espérance de vie dépend énormément du type de cancer et du stade au diagnostic, mais aujourd'hui grâce aux traitement combinés et en particulier à l'avènement de l'immunothérapie et des thérapies ciblées, le pronostic du cancer du poumon a été considérablement amélioré pour certains malades." L'incidence du cancer du poumon est plus élevé chez l'homme que chez la femme mais "l'écart se resserre au détriment de ces dernières" rapporte l'Institut national du cancer.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon ?
Le cancer du poumon, appelé également "cancer bronchique" ou "cancer broncho-pulmonaire", est une tumeur maligne développée à partir des cellules de revêtement des bronches, des bronchioles ou des alvéoles pulmonaires. Il existe deux principaux types de cancers du poumon en fonction de l'origine et de l'aspect des cellules cancéreuses au microscope : les cancers bronchiques non à petites cellules et les cancers bronchiques à petites cellules.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon non à petites cellules ?
Ils représentent près de 85% des cancers du poumon. Dans cette famille, on y retrouve l'adénocarcinome (qui prend naissance plutôt en périphérie des poumons), le carcinome épidermoïde (plutôt au niveau des grosses bronches au centre des poumons) et le carcinome à grandes cellules. Actuellement, les cancers bronchiques non à petites cellules sont catégorisés également quant à l'expression de certains marqueurs : expression ou non de PD-L1 et présence ou non de mutations qui vont orienter les choix de traitements.

Lorsqu'il y a une tumeur en dehors du poumon, on appelle cela une "métastase".

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon à petites cellules ?
Les cancers du poumon à petites cellules constituent les 15% restants. S'ils sont moins nombreux, ils sont toutefois plus agressifs à cause d'une prolifération rapide des cellules cancéreuses.

Quel est l'âge de survenue d'un cancer du poumon ?
Selon les dernières statistiques de l'Institut national du cancer (2018) l'âge médian au diagnostic d'un cancer du poumon en France est de 67 ans chez l'homme et 65 ans chez la femme.

Cancer du poumon chez la femme : âge, symptômes, cause, non fumeuse...
Le cancer du poumon tue environ 10 000 femmes par an et il continue d'augmenter à cause du tabagisme. Quels sont ses symptômes ? Combien sont opérables ? Quel est le pronostic ? L'âge moyen d'apparition ? Et chez la femme non fumeuse ? Eclairage du Dr Maurice Pérol, oncologue.

A quoi correspondent les stades du cancer du poumon ?
Les stades permettent de classer le cancer du poumon en fonction de la taille de la tumeur, de l'étendue du cancer dans le thorax, et à distance dans d'autres parties du corps. On distingue 5 stades de 0 à 4.

-Le stade 0 si aucun signe de tumeur primitive du poumon n'est retrouvé ;
Le stade 1 lorsque le diamètre de la tumeur mesure maximum 3 cm et qu'elle reste cantonnée au poumon ;
-Le stade 2 lorsque la tumeur est plus large et atteint les ganglions lymphatiques des bronches ;
-Le stade 3 lorsque la tumeur a atteint les ganglions lymphatiques plus au centre du thorax près de la trachée, de l'œsophage et du cœur ;
-Le stade 4 lorsque la tumeur s'est étendue en dehors du poumon, dans les organes les plus fréquemment touchés que sont la glande surrénale, le foie, les os et le cerveau.

Classification des tumeurs : TNM, signification
La classification TNM est un système international de classement des cancers. Découvrez quels sont ses critères et à quoi sert cette classification des tumeurs.

Quels sont les symptômes du cancer du poumon ?
Si des symptômes respiratoires qui peuvent sembler banals, persistent (toux de bronchite chronique, difficulté à respirer...), en particulier chez les fumeurs ou des anciens fumeurs, il faut consulter un médecin. Le cancer du poumon peut parfois être découvert par hasard sur un bilan d'imagerie médicale réalisé pour rechercher une autre pathologie.

SYMPTÔMES FRÉQUENTS
apparition d'une toux ou majoration d'une toux de bronchite chronique ;
expectorations (crachats) sanguinolentes (hémoptysie). Une hémoptysie importante nécessite d'alerter rapidement votre médecin traitant ;
apparition ou aggravation d'une difficulté à respirer (dyspnée ou essoufflement), en l'absence de problèmes cardiaques avérés ;
infection pulmonaire (bronchite ou pneumonie) à répétition ;
des douleurs importantes aiguës ou chroniques (comme un point de côté évoquant un déchirement musculaire, des douleurs de l'épaule évoquant un rhumatisme) ;
une fatigue inhabituelle et persistante ;
une perte d'appétit ;
une perte de poids.

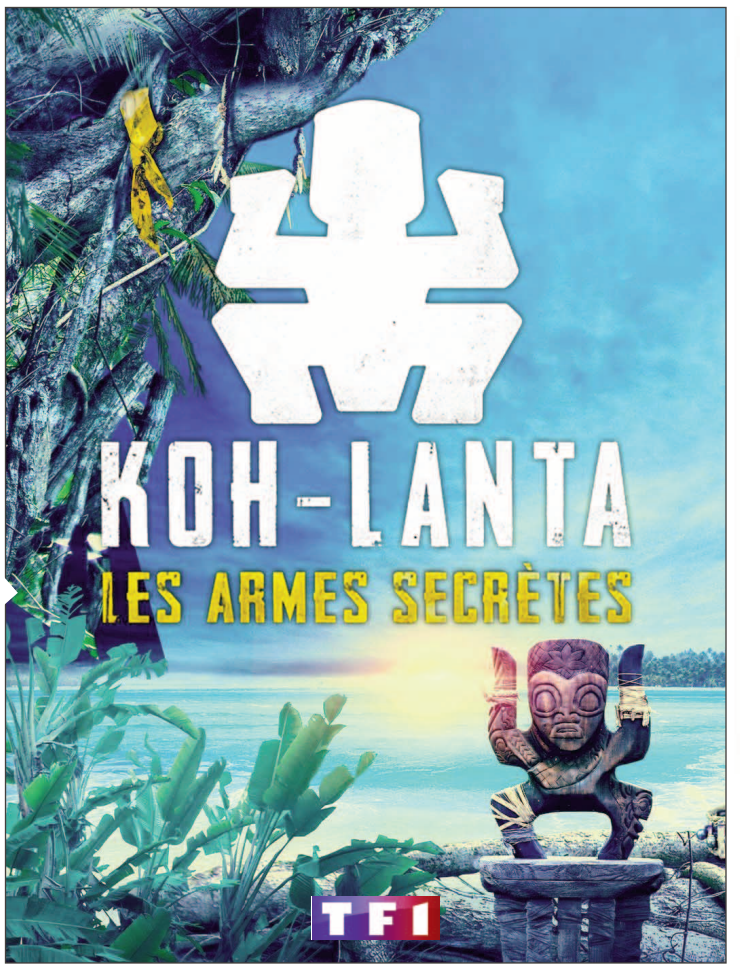
SYMPTÔMES MOINS FRÉQUENTS
modification de la voix ou extinction de la voix persistante
respiration sifflante.
difficultés à avaler en relation avec la compression de l'œsophage (dysphagie) ;
difficulté à respirer liée à une pleurésie (présence de liquide entre les deux feuillets de la plèvre)
douleurs thoraciques
oedème (gonflement) de la face et du cou
douleurs du cou jusqu'au bras (névralgie cervico-brachiale) accompagnées d'un syndrome de Claude-Bernard Horner, appelé syndrome de Pancoast Tobias qui peut révéler une tumeur de l'apex (sommet du poumon).

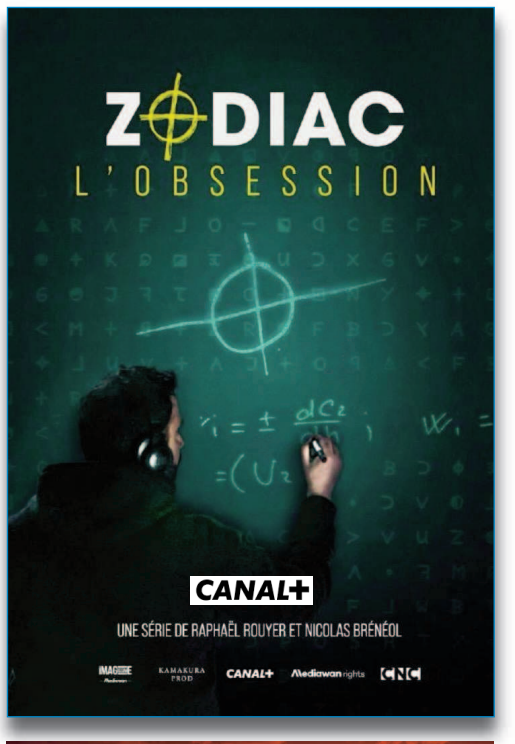
7 symptômes d'alerte du cancer du poumon chez la femme
En 10 ans, le cancer du poumon est devenu la deuxième cause de décès par cancer chez la femme en France, derrière le cancer du sein. Si la maladie évolue souvent silencieusement, certains signes doivent attirer l'attention. Toux, douleurs... Passage en revue des 7 symptômes d'alerte chez la femme avec le Dr Maurice Pérol, oncologue.

Quelles sont les causes du cancer du poumon ?
Les facteurs de risque prédominants dans le cancer du poumon sont : le tabagisme actif (80%) et passif, les expositions professionnelles à des substances toxiques, les pollutions environnementales et les antécédents personnels et familiaux de cancer du poumon ou d'autres cancers non liés au tabac.

Quelle est la part des cancers attribuables au tabac ?
Le tabac est responsable de 8 cancers du poumon sur 10. Toutes les formes de tabac sont concernées (cigarettes, cigares, cigarillos, narguilé, cannabis, etc.).
La fumée de cannabis contient quatre fois plus de goudrons que celle du tabac et plus de substances cancérigènes. Près de 92 % des décès par cancer des poumons chez l'homme résultent d'une consommation de tabac. Le risque s'accroît en fonction de la dose journalière de tabac et de la durée du tabagisme…
La durée pendant laquelle on fume semble plus importante que la quantité de cigarettes fumées.
Les jeunes fumant de plus en plus tôt, l'âge de survenue de la maladie rajeunit et celle-ci se manifeste parfois dès l'âge de 40 ans.
A cause du tabagisme, le cancer du poumon a été multiplié par 7 ces 30 dernières années et a quasiment doublé entre 2000 et 2012 (Inca). Cette augmentation concerne beaucoup plus la femme que l'homme ces dernières années. Le tabagisme passif augmente le risque de cancer du poumon de 30% par rapport à une personne qui évolue dans un entourage non fumeur.

Quelles causes chez les non-fumeurs ?
Chez les non-fumeurs, d'autres facteurs extérieurs peuvent être impliqués dans la survenue d'un cancer du poumon. C'est le cas, notamment, d'une exposition prolongée à des substances comme l'amiante, certains hydrocarbures polycycliques aromatiques (gaz d'échappement des moteurs diesels…), les radiations ionisantes (dont rayons X, rayons gamma issus de l'imagerie médicale), le radon, l'arsenic, le nickel, le chrome, la silice, le cadmium…
On peut également citer les maladies inflammatoires chroniques des bronches ou encore la pollution atmosphérique. Il existe des cas rares de cancers familiaux caractérisés par leur survenue chez des personnes plus jeunes.







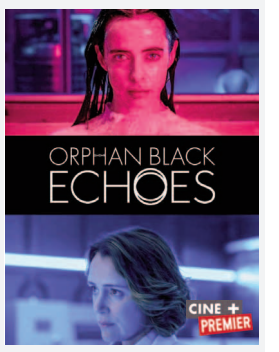






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Téléréalité France - 2025 — TF1
Koh-Lanta

21h05 Société France - 2025 — France 2
Les fossoyeurs, au coeur du scandale des Ehpad

21h00 Téléréalité (2024 - France) — 6ter
Cauchemar en cuisine

21h05 Justice France - 2025 — CANAL+
Zodiac : l'obsession

20h50 Téléréalité — W9
France
L'île de la tentation

20h50 Film d'action — CINE + FRISSON
États-Unis - 2011
The Green Hornet

21h05 Drame — 6ter
Etats-Unis 2019
After : Chapitre 1

21h00 Série de science-fiction Etats-Unis 2023 — CINE + PREMIER
Orphan Black : Echoes

21h10 Rugby : Super Rugby Pacific — CANAL+ SPORT
Blues / Crusaders

21h00 Film policier Canada - États-Unis 2024 — CINE CINEMA
The Silent Hour

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
Allemagne - Suisse 2015
Heidi

21h15 Magazine de société — TMC
France
Les reportages de Martin Weill

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (2024 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 1/2

Dope Girls

En 1918, à Londres à la fin de la Première guerre mondiale, Kate Galloway doit subvenir au besoin de sa fille après le suicide de son mari. Elle décide d'ouvrir une boîte de nuit illicite dans le quartier de Soho où l'alcool de contrebande et la drogue circulent. De son côté, Violet Davies est décidée à devenir l'une des premières femmes policières. Après sa formation, elle intègre le service des stupéfiants. Sa première mission consiste à infiltrer les clubs et les boîtes de nuit.

23h30

Série humoristique (2023 - France)
Saison 1 - Épisode 1/2/3

Enterrement de vie de garçon

Cinq amis passent une soirée ensemble avant un évènement important. L'un d'entre eux fait une annonce qui va bouleverser leur amitié.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:50 | 12:35 | 16:05 | 18:45 | 20:10 | 04:55 | 12:39 | 16:09 | 18:50 | 20:14 | 05:10 | 12:54 | 16:24 | 19:04 | 20:28 | 05:07 | 12:45 | 16:14 | 18:54 | 20:13 | 05:17 | 13:01 | 16:31 | 19:11 | 20:35 | 05:22 | 13:05 | 16:35 | 19:16 | 20:39 | 05:25 | 13:08 | 16:39 | 19:19 | 20:42 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8149 – MARDI 25 MARS 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	9°
Oran	17°	9°
Constantine	15°	6°
Ouargla	24°	14°

INTÉGRATION DE 82 410 ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Le Satef se réjouit mais alerte sur les mutations

Alors que le secteur de l'éducation se réjouit de l'intégration de 82 410 enseignants contractuels, Boualem Amoura, secrétaire général du Satef, souligne l'importance de cette décision pour combler le déficit de personnel. Cependant, des préoccupations émergent concernant son impact sur les mutations et la gestion des affectations, soulevant des défis pour le ministère de l'Éducation nationale.


Une décision importante.

Contacté par Le Jeune Indépendant, Boualem Amoura a affirmé que le Satef avait toujours revendiqué l'intégration des enseignants contractuels. Selon lui, le secteur de l'éducation souffre d'un manque criant de personnel enseignant. «Les instituts nationaux de formation ne forment pas suffisamment d'enseignants, avec seulement 5 000 diplômés par an, tous cycles confondus, un chiffre largement insuffisant pour répondre aux besoins du secteur», a-t-il précisé.

Il a souligné que «faire appel aux enseignants contractuels est une nécessité pour combler ce déficit», tout en insistant sur l'importance de leur formation afin d'assurer une meilleure prise en charge des élèves. M. Amoura a également rappelé que «cette mesure représente une avancée significative pour les enseignants contractuels eux-mêmes, dont certains exercent depuis plus de 19 ans sans stabilité professionnelle».

Toutefois, il a reconnu que «chaque opération d'intégration peut engendrer des irrégularités, mais que l'instauration de la plateforme numérique par le ministère a permis de réduire considérablement ces anomalies». Selon lui, l'intégration se fait désormais à un niveau centralisé, évitant ainsi des interventions locales arbitraires.

En félicitant les enseignants intégrés, il a précisé que cette mesure leur offrira enfin un poste stable. Cependant, il a mis en garde contre l'impact que cette intégration pourrait avoir sur l'opération de mutation cette année, puisque les postes concernés sont les mêmes que ceux visés par ces mutations.

Il a également tenu à préciser que tous les enseignants contractuels ne seront pas intégrés, ce qui signifie que certains postes resteront vacants et devront être pourvus. Il a conclu en affirmant que le ministère devra trouver une solution à cette situation, notamment en assurant l'affectation des diplômés des ENS, qui restent prioritaires.

SAÂDOUI SALUE LA DÉCISION DE TEBBOUNE

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdoui, a salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à l'intégration de 82 410 enseignants contractuels dans les différents cycles d'enseignement. C'est ce qu'a indiqué avant-hier soir un communiqué du ministère.

M. Saâdoui a qualifié cette décision de «stratégique et sage», soulignant qu'elle découle de l'attention constante du président de la République envers le secteur de l'éducation et ses acteurs. Il a félicité les enseignants concernés par cette intégration, qui leur garantit désormais une stabilité professionnelle, et leur a souhaité plein succès dans l'accomplissement de leurs nobles missions.

Le ministre a également renouvelé son appel à l'ensemble des employés du secteur de l'éducation à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de l'école algérienne.

Le communiqué précise qu'à la suite de l'approbation par le président de la République lors du Conseil des ministres du 23 mars 2025, cette intégration des 82 410 enseignants contractuels s'inscrit dans la continuité des engagements du Président envers la famille éducative et en reconnaissance du rôle essentiel des enseignants dans l'éducation et la formation des jeunes générations.

Cette nouvelle vague d'intégration fait suite à une précédente opération qui avait concerné 62 000 enseignants contractuels, portant ainsi le total des enseignants intégrés à 144 410 dans tous les cycles d'enseignement.

Au nom de l'ensemble des membres du secteur de l'éducation nationale, le ministre Mohamed Seghir Saâdoui a exprimé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude au président de la République pour cette initiative. Il convient de souligner que les syndicats du secteur de l'éducation ont toujours plaidé pour l'intégration des enseignants contractuels, notamment ceux recrutés au titre de l'année scolaire en cours et de l'année précédente, à condition qu'ils bénéficient d'une formation continue. L'objectif est de rehausser le niveau de qualification de ces enseignants et de garantir un enseignement de qualité.

Le ministère de l'Éducation nationale, faut-il le rappeler, avait procédé en 2023 à l'intégration de 62 000 enseignants contractuels dans des postes permanents, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette décision a été saluée par les différentes organisations syndicales de l'éducation, qui considèrent qu'elle contribuera à la stabilité du secteur et améliorera le rendement des enseignants bénéficiaires. Ces derniers soulignent que, grâce à leur expérience acquise au cours de leurs contrats, ces enseignants sont désormais suffisamment qualifiés pour exercer leurs tâches éducatives et méritent d'être régularisés.

Lynda Louifi

RESPECT DES MESURES SAOUDIENNES POUR LA OMRA 2025

L'ONPO avertit les pèlerins

L'OFFICE national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a rappelé l'importance pour les pèlerins algériens accomplissant la Omra de respecter les mesures réglementaires fixées par les autorités saoudiennes, particulièrement celles concernant l'entrée et le séjour à la Mecque, en prévision de la saison du Hadj 2025. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'Office. «En conformité avec les circulaires émises par les autorités du Royaume d'Arabie saoudite pour la saison du Hadj, tous les citoyens souhaitant effectuer les rites de la Omra et la ziyara doivent se conformer aux mesures régissant ces déplacements «, a précisé la même source. Parmi ces mesures, l'interdiction d'entrée et de séjour à la Mecque est soulignée, elle s'étend du 1er Dhoul Qi'dah 1446H (29 avril 2025) au 14 Dhoul Hijja 1446H (10 juin 2025). Il est également précisé que l'accomplissement du Hadj nécessite l'obtention préalable d'un visa spécifique pour le Hadj, comme le stipule la réglementation saoudienne.

M. B.

LA CNR LANCE DE NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES PRATIQUES

Une retraite connectée

LA CAISSE nationale des retraites (CNR) met à disposition de ses assurés une gamme complète de services numériques accessibles directement via son site web www.cnr.dz. Cette initiative vise à simplifier les démarches administratives des retraités et à garantir une expérience utilisateur fluide et efficace. C'est ce qu'a indiqué, hier, la CNR dans un communiqué. La CNR intensifie, en effet, ses efforts pour faire connaître ses services numériques et faciliter l'accès aux prestations destinées aux retraités. A travers ses réseaux sociaux, la CNR informe régulièrement les citoyens sur les différentes plates-formes mises à leur disposition via son site web www.cnr.dz. Parmi les services numériques facilitant les démarches des assurés présentés par la CNR, on retrouve, notamment, la plate-forme de suivi des dossiers (suivi.cnr.dz), qui permet aux retraités de suivre l'évolution de leur demande de pension en renseignant le numéro inscrit sur leur reçu de dépôt remis au niveau de l'agence locale. Cette fonctionnalité permet un accès instantané aux différentes étapes de traitement du dossier. L'espace retraité (retraite.cnr.dz) offre divers services en ligne, tels que le téléchargement d'une attestation de revenu, la consultation du montant de la pension, la prise de contact avec les cellules d'écoute sociale, la demande d'équipements médicaux et la prise de rendez-vous avec l'assistance sociale. De plus, le compte individuel des salariés (Cis.cnr.dz) permet aux travailleurs proches de la retraite d'accéder à leur parcours professionnel et de mettre à jour les périodes d'activité manquantes sur présentation de documents justificatifs. Enfin, un service de vérification en ligne des documents officiels, disponible via https://retraite.cnr.dz/, qui garantit aux administrations et organismes concernés l'authenticité des attestations délivrées par la CNR. Mais les innovations ne s'arrêtent pas là, il y a une autre fonctionnalité particulièrement intéressante pour les travailleurs en fin de carrière. Grâce à cette nouvelle application, ils pourront s'inscrire sur la plate-forme de la CNR deux années avant leur départ à la retraite. Cette fonctionnalité leur permettra de suivre en temps réel le traitement de leur dossier. Avec cette digitalisation, la Caisse nationale des retraites franchit une nouvelle étape vers une administration plus moderne, accessible et efficace. En réduisant les déplacements et l'attente dans les agences, elle promet d'améliorer significativement la qualité de vie des retraités et des travailleurs, tout en insufflant une dynamique nouvelle dans la gestion des retraites.

L. L.